ABONNEMENTS

VILLE - - - - $6.00 D'AVANCE
CAMPAGN - - - $5.00 "
ETATS-UNIS- - - $5.00 "

45, PLACE JACQUES-CARTIER

La Minerve

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE LA MINERVE - - - JOSEPH TASSE, Directeur

ANNONCES

PAR LIGNE AGATE, 1re insertion, 10 Cents
INSERTIONS SUBSÉQUENTES, 5 "
A LONGS TERMES, CONDITIONS SPÉCIALES

45, PLACE JACQUES-CARTIER

Bibliothèque du Parlement 1886

BULLETIN

La Russie essaie de conclure une alliance avec la Turquie.

Le *Journal des Débats* annonce qu'un soulèvement vient d'éclater dans l'Inde.

La nouvelle que le gouvernement anglais a l'intention d'évacuer Port Hamilton est contredite.

La nouvelle de la reddition du chef apache Geronimo a causé la plus vive satisfaction à Washington.

L'Allemagne s'est dessaisie du droit que l'Espagne lui avait reconnu d'établir une station navale aux îles Caroline.

Les regates qui ont eu lieu hier à New-York, se sont terminées par la victoire du yacht américain "Mayflower" sur le yacht anglais "Galatea."

TEMPERATURE

MONTREAL, 7 SEPTEMBRE 1885.

TEMPERATURE à l'ombre, d'après le thermomètre Standard, observée par Hearn & Harrison, opticiens et fabricants d'instruments de mathématiques, 1640 et 1642 rue Notre-Dame.

HEURES A. M.—1 HEURE P. M.—6 HEURES P. M.		
69°	78°	78°
MAX.	MIN.	MOYENNE
	51°	

PAPRES LE BAROMETRE

HEURES A. M.—1 HEURE P. M.—6 HEURES P. M.		
30.20	30.18	30.12

A TRAVERS LA VILLE

—M. le Dr Mareil, de Saint-Eustache, est à Montreal.

—L'honorable M. Taillon est parti hier pour Quebec.

—L'honorable Le Benubien est de retour d'un voyage dans le bas du fleuve.

—M. Arthur Buies, est en cette ville, de retour d'un voyage au Saguenay.

—L'excursion de l'Union Nationale a eu lieu lundi soir avec beaucoup de succes.

—Madame E. Bernard a intenté une action en separation de corps contre son mari M. A. Marsolin.

—On annonce la mort de madame Defoy, de Quebec, mere de madame Leon Globensky, de cette ville.

—Les hommes du corps de police ont de avoir leur pique-nique sur le terrain de Lacrosse, Montreal.

—Les autorités du bureau de poste ont fait placer une boite à journaux et à lettres, au coin des rues Notre-Dame et des Récollets.

—L'Union Nationale Française qui devait donner une excursion au clair de la Lune, le 6 septembre, a remis son voyage au lundi 13 septembre.

—Octave Guilbault a été arrêté hier matin pour tentative de vol avec effraction au magasin de M. Weaver, rue Saint Laurent. Il s'est avoué coupable.

—Quelques citoyens de la rue Sainte-Elizabeth se plaignent de l'état des trottoirs et traverses dans cette rue, en particulier depuis le No 180 à la ruelle Brunet.

—M. l'echevin Jeannotte et le chef de police Paradis, sont arrivés hier matin d'un voyage aux Etats-Unis, au Nord-Ouest et au Manitoba. Ils sont enchantés de leur voyage.

—Ce soir, une rafle aura lieu au numéro 28 rue Saint-Urbain, chez M. F. Papillon, pour un magnifique couvre-pieds. Les recettes seront données à une veuve qui est dans un état voisin de la pauvreté.

—Un incendie s'est déclaré lundi avant midi a Outremont dans la maison de M. Robert Wiseman. Tout a été reduit en cendres. Les pertes sont évaluées a $4,500. On croit que le feu est l'ouvre d'un incendiaire.

—A la réunion annuelle de la compagnie du chemin de fer Montreal et Champlain, les officiers suivants ont été réelus : honoraires James Ferrier, MM. Joseph Hickson, S W Foster, L Sergeant et W Wainwright.

—Quatre-vingts immigrants sont arrivés lundi par le steamer "Oregon". Une centaine ont pris le Pacifique pour Winnipeg et le Nord Ouest : le reste se dirige vers l'ouest americain. Trois cents autres sont arrivés par le "Sarmatian."

—Le capitaine John Brownrigg, de la barque "Metella C Smith", a été arrêté en vertu d'un bref de *capias* émané sur la demande de John Brennan, arrimeur, pour une dette de $278. Il a donné caution immédiatement et a été remis en liberté.

—Un nommé Alexis Genereux a été arrêté par un marchand du marché Bonsecours, au moment ou il venait de voler la montre d'un étranger, M. E. Belanger, de Winnipeg. Le voleur fut gardé dans le marché jusqu'à l'arrivee du gardien de la paix Allaire, qui le conduisit au poste.

—La semaine dernière il y a eu 13 inhumations au cimetiere Mont-Royal, dont 10 de la ville, et comprenant 1 cas de fievres typhoides et 2 du cholera des enfants. Il y a eu 9 inhumations au cimetiere de la Côte des Neiges, dont 3 cas de diphterie, 20 du cholera des enfants, 11 de diarrhee et 2 de dysenterie.

—Le vapeur "Passport" qui avait été coulé a l'entree du canal Cornwall est actuellement dans l'ancienne ecluse, près de l'endroit ou l'accident est arrivé. Il subit un radoub temporaire et demain il sera remorqué jusqu'au bassin de carenage de Cantin, au canal Lachine, pour y être complètement reparé.

—Sur la demande générale de ses concitoyens, M. A. Desève a donné lundi soir un concert a Saint-Henri, sa ville natale. Madame A. Desève, qui est excellente musicienne, accompagnait le brillant violoniste. M. Desève a executé les morceaux suivants : "la danse des sorcieres" de Pazzini ; "Fantasia appasionata" de Vieux temps, "Grande fantaisie sur le Freyschutz, de Weber.

—Le procès du nommé Lauzon, accusé d'avoir enfoncé une maison au coin des rues Vitre et Saint-Dominique et battu une femme, s'est terminé hier apres-midi. L'accusé plaidait un *alibi* qui semble avoir été trouvé a satiété. Mais comme il était allé s'une auberge a une autre dans la soirée, la cour a déclaré que Lauzon devait être l'auteur de l'offense. L'assaut hypothétique a été puni de $5 d'amende ou huit jours de prison.

—On est occupé en ce moment chez S. Carsley a preparer des tables et des vitrines pour la grande exhibition de fleurs, plumes et chapeaux importés de Paris. Cette exhibition aura lieu la semaine prochaine, le jour sera annoncé. Les dames feront bien de profiter de cette belle occasion.

—Vieux journaux à vendre à l'Imprimerie Generale, 43, place Jacques-Cartier.

—Richard Hagerton a été traduit hier matin devant la cour du recorder sur l'accusation d'avoir battu sa femme. Ce n'est pas la premiere offense et cette manie semble etre devenue une seconde nature chez ce mari brutal. La cour l'a condamné a fournir deux cautions de $100 chacune qu'il gardera la paix pendant un an ou a passer trois mois en prison.

—M. J. Walker, fabricant de la rue Bonsecours, a pris hier matin, par l'entremise de ses avocats, MM. Cruickshank et Cresse des procédures judiciaires contre M. H. Perreault, architecte de cette ville, pour la la somme de $2,000 de dommages parce qu'un tuyau d'egouts reconnu en mauvais etat a déversé son contenu sur la propriété de M. Walker au grand préjudice de la sante de sa famille.

—Le grand chef des orangistes, le Dr R R Kane, de Belfast, la ville des émeutes, est arrivé hier matin a Montreal. M. Kane dit qu'il n'a pas l'intention de donner des conférences a Montreal mais qu'il doit se rendre dans la province d'Ontario. Son but est d'expliquer la position des loyalistes dans la question irlandaise. Il condamne le home rule et conserve a cette opinion tant qu'il ne sera pas fondé sur un gouvernement local dont les principes contenteront les differentes parties de la population de l'Irlande. Il est parti pour Ottawa.

—Deux ouvriers cigariers qui retournaient chez eux apres avoir passé la journée au pique-nique, a Elmwood, furent attaqués par trois etrangers non loin de la Place Jacques Cartier. Les assaillants n'eurent que le temps de dechirer les habits de Paul Joly, l'un des ouvriers, et d'egratigner un peu Isaac Bourguignon, son camarade. La patrouille se trouvait dans le voisinage et, l'instant d'apres, William Morrison, dames O'Neil et John Roberts etaient logés pour la nuit dans les cellules de l'hôtel de ville. Le Recorder les a condamnés à $5 ou 10 jours de prison.

Incendie chez Clendinneng

La feu s'est déclaré lundi la nuit dans la fonderie de M. William Clendinneng, rue William, en arriere du coin ouest de l'atelier ou l'on travaille le nickel et se repandit rapidement dans les appartements voisins. Dans une ecurie adjacente a la fonderie, il y avait deux chevaux et une voiture qu'on ne put faire sortir qu'en leur enveloppant la tete avec des couvertes. Le corps de sauvetage sauva plusieurs objets de valeur. Les dommages s'elevent a $9,000 ou $8,000 couvertes par les assurances. On ignore la cause de l'incendie.

Chapeaux

Nous tenons à l'année un grand assortiment de chapeaux, de toutes les formes et de tous les prix. Tous nos chapeaux sont dans les derniers gouts. Nous n'avons qu'un seul prix.

CHS DESJARDINS & Cie.
677 et 679 rue Sainte-Catherine,
Aux 3 chevreuils, Montreal.

Disparu

Un petit garçon de onze ans, nommé Guy Baccerini, est parti de chez sa mere No 22 rue Sanguinet, hier midi, pour se rendre à l'ecole. On ne l'a pas revu depuis ni en classe ni ailleurs et l'on se perd en conjectures sur ce qu'il devenu, toutes les recherches faites jusqu'a present etant restées sans resultat.

L'enfant etait docile et ne s'absentait jamais sans permission. Sa mere, qui est malade est dans une inquietude facile a concevoir.

Toute information sera reçue avec reconnaissance à l'adresse ci dessus. L'enfant est blond et porte chemise bleue, pantalon noir et chapeau de paille.

Un grand reveil

Il se produit un grand reveil des organes endormis lorsqu'on emploie le Burdock Blood Bitters. Il regularise le système, purifie le sang, et donne la sante au système general.

Mort de Mme Ollivier

Un douloureux évenement est venu attrister le bazar de la Cathedrale.

Madame L. S. Ollivier, épouse de M. Ollivier, associé de la maison P. M. Galarneau et Cie, l'une des dames les plus devouées a l'œuvre de la Cathedrale, se trouvait, lundi soir, au bazar, quand elle fut prise d'une faiblesse subite et elle s'affaissa avant qu'on ait pu la soutenir.

Les personnes presentes lui prodiguerent aussitot tous les soins possibles, on fit avancer une voiture et on transporta la malade chez elle, rue Saint Denis, No 75.

Mme Ollivier reposa assez bien pendant la nuit, mais hier matin le mal empira et elle rendit le dernier soupir a midi et demi.

Au secours

"Lorsque tous les autres remedes etaient inutiles pour les douleurs d'intestins, les coliques, la crampe, la dyssenterie," etc., alors l'extrait de fraises sauvages du Dr Fowler vint a mon secours. C'est ce que crit W. H. Crocker, pharmacien, et il ajoute : "la vente de ce remede est grande et generale."

Noyade à Hochelaga

Vers neuf heures, lundi soir, une enfant de quatre ans s'est noyée à Hochelaga. L'enfant était venue de Sorel, à bord d'une barge, dont son pere M. Millette, est le capitaine. Elle était avec sa mere, qui devait se rendre ce matin chez ses parents, en cette ville.

Vers neuf heures, la petite s'aventura sur le bord du chaland amarre au quai Moison et tomba entre les deux vaisseaux. Les recherches les plus minutieuses furent faites sans resultat.

Vers une heure, le pere éploré vint raconter la triste histoire au constable Berard, qui prevint la police du port.

Matelots vs capitaine

Son Honneur le juge Mathieu a rendu hier matin jugement dans la cause de Christian Hanson vs Omer P. Brown, capitaine du *Lizzie C. Troop*.

Les demandeurs alléguant mauvais traitements de la part de leur capitaine, demandaient la resiliation de leur contrat d'engagement et reclamaient en meme temps des arrerages de salaire.

L'honorable juge a renvoyé l'action des demandeurs en se basant sur ce fait que le contrat a été passé d'apres le statut impérial de 1854 et non suivant les lois du Canada.

La cour a toutefois reservé aux poursuivants recours pour gages et compensation lorsque leur engagement sera terminée.

Une chute complète

"Pendant dix ans" dit Jennie M. Harrett de Wallaceburg, Ont., je n'ai pas passé une bonne journée, chacun de mes jours était trouble par la dyspepsie, la fievre, la catarrhe et la debilité. Trois medecins m'avaient abandonné, lorsque le Burdock Blood Bitters est venu à mon secours. C'est la meilleure médecine que je n'ai jamais prise. J'ecris ceci pour le bien des malades comme moi.

Bazar de la Cathédrale

DEUIL

Un voile de deuil est venu obscurcir toutes les physionomies, si gaies un instant auparavant, lorsqu'est arrivée hier apres-midi la triste nouvelle de la mort si inattendue et si soudaine de madame L. S. Olivier, une des plus zelées organisatrices de toutes les œuvres de charité, qui avait voté a ce bazar de la cathédrale ce devouement de femme chretienne dont elle était prodigue.

Lundi encore, escortée de ses deux jeunes filles et entourée de toutes ses compagnes, elle était a son poste, voyant a tout, toujours souriante, toujours bonne et n'ayant qu'une crainte, celle de ne pouvoir faire assez de bien.

La mort est venue la reclamer, presque sans une minute d'avis, au milieu d'une carriere qui paraissait devoir etre encore aussi longue que bien remplie.

Si des regrets universels peuvent contribuer a adoucir la douleur de ceux que frappe ce malheur irreparable, ils la pleureront avec moins d'amertume.

DINER DE LA PAROISSE NOTRE-DAME

Ce dîner a eu lieu hier soir avec un succès qui fait le plus grand honneur a l'intelligence et a l'activité des dames organisatrices.

Le service en a été fait avec une gentillesse et une promptitude parfaites. On ne dine pas mieux dans nos grands hôtels.

Il y avait plus de quatre cents convives, parmi lesquels on remarquait entre autres Son Honneur le maire suppléant Grenier, l'honorable juge Baby et l'honorable M. Starnes.

Inutile d'ajouter que le menu était exquis et donnait tout ce qu'il promettait.

MENU

POTAGE

Potage aux huitres,
Potage à la Tortue.

RELEVÉ

Saumon, Flottant, Truite.

ENTRÉE

Mayonnaise de volailles,
Mayonnaise de homard,
Jambon,
Langue de bœuf,
Agneau aux petits pois,
Poulet sauté,
Pigeons farcis.

RÔT

Carré de Veau à la broche,
Roshif, Dinde rôti.

ENTREMETS

Betteraves, Chouxfleurs,
Celerie, Laitue.

DESSERTS

Charlotte Russe,
Bavaroise,
Blanc manger,
Gelatine,
Patisseries,
Creme a la glace,
Fruits, etc. etc.

CONFITURES

The, Café.

Il était offert sur une carte tres jolimment imprimée et portant cette gracieuse poesie de M. l'abbe Donnelly :

A NOS CONVIVES

Les Chretiens de jadis baisaient de beaux temples,
En les inaugurant par un pieux festin.
Les chretiens de nos jours instaurent leurs exemples,
Savent aussi fêter, tout en faisant le bien.

Ils ont aussi raison, citoyens, engageants,
De nous les bienvenus au banquet de ce soir
De ce nouveau parvis, de ces voutes sublimes
Vous êtes les auteurs, vous en êtes l'espoir.

JAMES DONNELLY.

Il devait y avoir, durant le dîner, chant par la chœur de la cathedrale. Cette partie du programme a été supprimée par respect pour la memoire de madame Ollivier dont la mort soudaine a jete une ombre de tristesse sur la fête.

—La foule des visiteurs était tres grande hier soir. Il devait y avoir plusieurs mille personnes.

—Ce soir, au diner de la paroisse Saint-Joseph, à la cathedrale, la partie musicale sera remplie par le chœur des Montagnards, sous la direction de M. Charles Labelle.

—C'est ce soir qu'a lieu l'excursion des paroissiens de Lachine. Un train spécial laissera Lachine à 7.30 p.m., pour revenir a 11 heures. Le prix des billets sera reduit a 35 cents, aller et retour, et a 15 cents pour les enfants. La fanfare de Lachine fera le voyage avec les excursionnistes. L'organisation est complete et l'on croit que pas moins de cinq cents personnes y prendront part.

—Il y a dans la diocèse de Montreal 100,000 catholiques en etat de se rendre au bazar. Si tout le monde faisait son devoir envers cette œuvre, il pavait 10 centins d'entrée, cela ferait deja une recette considerable quand meme on ne depenserait rien autre chose.

—Le magnifique piano "Dominion" dont on se sert pour les concerts du bazar, a été donné à la grande loterie par M. L. E. N. Pratte, 1070 Notre-Dame.

—Les recettes du bazar s'élèvent ordinairement par jour a une couple de mille piastres, si l'on fait entrer en ligne de compte les revenus de la loterie dont les billets se vendent rapidement.

—Tous les visiteurs admirent et envient les deux beaux cadres offerts par les Freres de la doctrine chretienne et representant en relief toute l'île de Montreal et Quebec et les environs. Ce sont deux objets d'une grande valeur et d'un travail parfait.

—L'aile droite du bazar a été reservée pour les contributions de la campagne et il en arrive de nouvelles tous les jours. Parmi les principales paroisses qui ont envoyé des objets on remarque Saint-Andre d'Argenteuil, Saint-Eustache, Sainte Scholastique, Sainte-Philomene, Vercheres, Saint Stanislas, Saint-Sauveur, Sainte Adele, etc.

—Environ 100,000 billets de la grande loterie à 25 cts sont maintenant distribués dans le diocese et on calcule que plus de 40,000 sont deja vendus.

—Madame McShane a reçu de sir George Stephen, un cheque de $50 et de M. Smithers, president de la banque de Montreal un cheque de $20 pour le bazar.

PROGRAMME D'AUJOURD'HUI

Bazar, de 10 hrs a. m., à 10 hrs p. m : gouter, "lunch" de midi a 2 hrs p. m. ; dîner de la paroisse Saint-Joseph a 7 hrs p. m.

PROGRAMME DE DEMAIN

Bazar de 10 hrs a. m. à 10 hrs p. m. : gouter, "lunch", de midi a 2 hrs p. m. ; dîner de la paroisse de Saint-Antoine, a 7 heures p. m., durant la soirée, musique par le chœur de Saint-Antoine, sous la direction de M. Alex P. McGuirk, maitre de chapelle de Saint-Antoine.

SOMMAIRE DU "BAZAR" D'HIER

"Un bon conseil"—(Suite)
Poesie anglaise.—"La cathedrale de Saint-Pierre.
Chronique.
Autour du Bazar.
Poésie française.—A nos convives.
Suite de la liste des comites paroissiaux.
Programme du concert d'aujourd hui.
Feuilleton.

Lumiere electrique

Le comité de l'éclairage s'est reuni hier apres-midi, sous la presidence de M. l'echevin Rainville.

Presents, MM. les echevins Mathieu, Malone, Fairbairn et White.

M. Barger fait le rapport suivant, au sujet du contrat de la compagnie Electrique Royale :

"Le nombre des lampes électriques actuellement en operation est de 131 placees a une distance moyenne de 355 pieds les unes des autres. Le pouvoir d'eclairage de ces lampes est satisfaisant, et tel que placées, elles remplacent 820 gaz et 7 lampes a l'huile. Il reste a la compagnie a etablir de nouvelles lampes pour remplacer le nombre convenu de lampes a gaz etc, qui est de six, et a perfectionner le système de maniere a le rendre irreprochable."

M. l'echevin White demande si la rue Sainte-Catherine n'est pas trop pourvue de lumiere au détriment des autres rues.

M. Badger répond que non. Sur la rue Sainte-Catherine ouest les arbres voilent la lumiere, cependant elle y est encore incomparablement meilleure que celle du gaz.

M. l'echevin White demande à M. Gosselin de faire, a la prochaine réunion du comite, rapport du cout relatif de la lumiere électrique et de la lumiere qu'elle remplace en cette ville.

Tout de suite, M. Gosselin fait un calcul approximatif et trouve que le cout de la lumiere électrique représente la moitie de celui du gaz.

Sur motion de M. l'echevin White, le rapport de M. Badger est adopte et le secretaire est requis de donner avis a la compagnie du gaz qu'elle ait a retrancher 138 autres lampes.

Quelques demandes pour lumieres extra ayant ete reçues il est resolu qu'a l'avenir toutes ces demandes devront etre referees a M. Badger.

Messieurs

Soyez convaincus que les meilleurs chapeaux sont ceux de la maison

CHS DESJARDINS & Cie.
677 et 679 rue Sainte-Catherine,
Aux 3 chevreuils, Montreal,

—Nous avons besoin de plusieurs filles pour finir les casques et les manchons.

Académie d'escrime

La séance d'ouverture des cours de cette académie, aura lieu le lundi, 13 courant, à la salle d'armes, 1311 rue Notre-Dame.

Le nombre des eleves étant limité, les amateurs d'escrime sont priés de donner leurs noms au plus tôt, au No 45 Place Jacques-Cartier ou a la salle, les lundis et jeudis soir, d'ici au 13 courant. Apres cette date on pourra voir M. Legault tous les soirs a son académie.

De retour

M. l'echevin Jeannotte, président du comite de police, et M. le chef de police Paradis ont fait un grand voyage dans l'Ouest du Canada et des Etats-Unis.

En partant de Montreal nos voyageurs se sont rendus a Toronto ou ils ont fait un court sejour, de meme qu'a Winnipeg qui fut le deuxieme poste important ou ils firent halte.

De Winnipeg ils ont pris la route des Etats-Unis ou ils ont visité successivement Chicago, Saint-Paul, Minneapolis, Little Falls, Saint-Cloud, Saint-Vincent, Pembina et Natchez. Little Falls, l'endroit le plus reculé qu'ils ont visité, est a 110 milles de Saint-Paul.

A Winnipeg, a Saint-Paul et a Chicago, les deux premiers représentants de la police de la ville de Montreal ont eu tout le loisir et tout l'avantage d'etudier la composition et les moyens d'action de la police de ces trois grandes villes et ces observations, ces etudes, disent-ils, démontrent a l'evidence que si quelqu'une des trois villes ci-dessus nommées et celle de Montreal avait quelque chose a envier aux autres, sous le rapport de la police et de la protection accordée a ses concitoyens, Montreal aurait assurement autant de chance d'etre l'heureuse envieé qu'aucune des trois autres : notre corps de police ne le cede en rien a ceux de Chicago, de Saint Paul ou de Winnipeg : il serait meme facile d'affirmer qu'il leur est superieur a bien des egards et que son action est souvent plus efficace que celle de la police de ces villes etrangeres.

En realité, le président du comité de police et le chef de police n'ont observé qu'une chose que nous n'avons pas et qu'il serait peut-être utile d'avoir; c'est un fonds de retraite pour la police, alimenté par une remise mensuelle de 2 pour cent sur le salaire des hommes de la force. L'opportunité d'établir un tel fonds de retraite sera discutée en temps et lieux opportuns.

Nos braves volontaires

Ont supporté la marche cruelle de la campagne du Nord-Ouest avec un courage admirable. Le gouvernement devrait leur accorder une grande quantité de l'Extirpateur des douleurs de Dr Putnam. C'est un remede qui ne faillit jamais pour guerir les cors sans aucune douleur, et les volontaires aussi bien que tout le public devraient l'avoir sous la main.

Prenez garde aux falsifications. Demandez l'Extirpateur de Putnam et n'en prenez pas d'autres—30.

L'Amerique du Sud

POUR REMPLACER LE RHUM

Au public : De nouvelles experiences de la "Nerve Food Plant" de Moxie, découverte dans le "Motto Crasso" ont été faites par moi et de savants médecins dont les certificats seront prochainement publiés. Les effets obtenus sur des personnes en santé n'ont produit aucune augmentation du pouls ou de la température, mais un sentiment d'augmentation de force en donnoye des objets on remarque Saint-André d'Argenteuil, Saint-Eustache, Sainte Scholastique, Sainte-Philomene, Vercheres, Saint Stanislas, Saint-Sauveur, Sainte Adele, etc.

—Environ 100,000 billets de la grande loterie à 25 cts sont maintenant distribués dans le diocese et on calcule que plus de 40,000 sont deja vendus.

—Madame McShane a reçu de sir George Stephen, un cheque de $50 et de M. Smithers, president de la banque de Montreal un cheque de $20 pour le bazar.

PROGRAMME D'AUJOURD'HUI

Bazar, de 10 hrs a. m., à 10 hrs p. m : gouter, "lunch" de midi a 2 hrs p. m. ; dîner de la paroisse Saint-Joseph a 7 hrs p. m.

PROGRAMME DE DEMAIN

Bazar de 10 hrs a. m. à 10 hrs p. m. : gouter, "lunch", de midi a 2 hrs p. m. ; dîner de la paroisse de Saint-Antoine, a 7 heures p. m., durant la soirée, musique par le chœur de Saint-Antoine, sous la direction de M. Alex P. McGuirk, maitre de chapelle de Saint-Antoine.

SOMMAIRE DU "BAZAR" D'HIER

"Un bon conseil"—(Suite)
Poesie anglaise.—"La cathedrale de Saint-Pierre.
Chronique.
Autour du Bazar.
Poésie française.—A nos convives.
Suite de la liste des comites paroissiaux.
Programme du concert d'aujourd hui.
Feuilleton.

BULLETIN JUDICIAIRE

COUR DU RECORDER

Présidence de Son Honneur le Recorder E. A. T. DeMontigny.

Vingt-trois noms sur la liste, hier matin.

Bridget McKanna, Charles Gray, John Lafortune, François Beaupre, Martin Quinn, Orilia Brogeau, John Brennan, John Woods, Thomas Brown, Vitaline Metayer et Michael McDonald ont été condamnés pour ivresse a de legeres amendes.

Richard Higginton, de la rue Frontenac, a été condamné a donner une caution de $100 pour garantir qu'il ne maltraitera plus sa femme.

Patrick McAllister, assaut $5 ou 1 mois de prison.

David Ford, Emma Clayton et Mary Garth, arrêtés pour vagabondage dans un champ vague du quartier Saint-Jean-Baptiste, ont été condamnés à $5 ou 1 mois de prison.

Une chose sure

Une chose sûre pour les maladies d'été, Achetez de votre pharmacien une bouteille de l'Extrait de Fraises sauvages du Dr Fowler, que vous paierez 75 cents, et employez la suivant la direction.

C'est un remede infaillible contre la diarrhee, le cholera morbus et les autres maladies d'enfants.

PETITE GAZETTE

—Argent remis dans tous les cas ou le remede de Thompson pour les hemorroïdes a opéré pas de guerison. 133-a

—Faites usage de la farine préparée de Brodie.

—La poudre a patisserie "Cook's Friend" est la seule veritable. Toute autre offerte en vente est de la contrefaçon. 15-a

La saison des fraises.—La saison des fraises de toutes sortes est suscceptible de diverses sortes de maladies d'intestins, tel que la diarrhee, la dyssenterie, les coliques, le cholera morbus, le cholera des enfants, etc., comme remede sur et positif pour ces maladies on trouvera que rien ne peut surpasser l'ancienne medecine de l'Extrait de fraises sauvages du Dr Fowler.

—Si quelques-uns de nos lecteurs souffrent de rhumatisme et n'ont jamais essayé le Liniment Eclair de Famille, je leur conseille de le faire au plus tot et ils seront convaincus de ses qualités extraordinaires. Il vous guerira infailliblement. C'est un remede qui n'a jamais failli pour les coupures, les entorses, les meurtrissures et toutes les maladies qui demandent un traitement exterieur.—Prix, 25 et 50 cts la bouteille.

Souvenir de voleur.—Dans une longue lettre de John H. Hall, de Buddies, Cap Breton, N.E., il dit : "Je crois que sans le Hurricane Blood Bitters, je serais aujourd'hui dans la tombe. Il m'a guéri des douleurs d'intestin et de la pierre, aussi de la debilite generale qui etait pour moi une maladie fatale.

—Les palpitations du cœur, les affections nerveuses, la transpiration aux pieds et aux mains, les douleurs dans le dos et autres maladies du système sont toutes sous guerie par l'usage des pilules fortifiantes de Carter, prenez-les simplement pour purifier le sang et le teint et donner du ton aux ner

—Faites usage des petites pilules de Carter dans tous les cas de maladies nerveuses, d'insomnie, de faiblesse d'estomac, d'indigestion, dyspepsie, etc., et vous eprouverez un soulagement immediat. Le seul remede contre les affections de la vessie est offert en vente a si bon marché. Prix 25 cts la bouteille.

AVIS AUX MERES.—On devrait toujours administrer le Sirop adoucissant de Mme Winslow aux enfants pendant la période de dentition. Ce sirop calme l'enfant, amollit les gencives, soulage toutes les douleurs, guerit la colique et est le remede le plus efficace contre la diarrhee.—Prix, 25 cts la bouteille.

JUBILÉ SACERDOTAL

Mardi, le 14 du courant, sera célébré à L'Assomption, sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Montreal, le jubilé sacerdotal de M. l'abbé Etienne Normandin, ancien directeur du college et ancien curé de Lachenaie. A 10 heures a. m., il y aura, a l'eglise paroissiale, messe solennelle et sermon de circonstance, dans l'après-dîner, au college, présentation d'adresses, etc.

Les membres du clergé et les amis sont specialement invités.

P. E. BORVAL, Ptre,
Supérieur.

583-5

A LOUER

Cette grande bâtisse en pierre et brique située rue du bord de l'eau, a quelques pas du depot du Pacifique, et connue comme l'ancienne manufacture de tabac McDonald, très convenable pour emmagasinage de toutes sortes, ou pour une manufacture.

Conditions faciles. Possession immediate.

S'adresser a

LA SUCCESSION JAMES SKELLY.
248-3m 19 Place Jacques-Cartier.

A VENDRE

Un magnifique emplacement situé sur l'un des points les plus pittoresques du village Sainte-Geneviève, d'environ un arpent en superficie, avec petite maison et remise, en bonne condition, pelouses, jardins, pommiers et autres arbres fruitiers.

La propriété est bordée d'arbres forestiers qui lui ajoutent une grande valeur.

Elle est presque attenante à la Riviere des Prairies et a vingt minutes de distance de la gare du chemin de fer.

Avis special aux amateurs du "sport" et aux montrealais aimant a passer en villegiature les quelques mois de la belle saison.

Conditions très faciles. S'adresser a

ALPHONSE BOILEAU,
Archt., Cour de Circuit,
299-3s Ou au même a Sainte-Geneviève.

SUCCESSION DE FAILLITE

DES SOUMISSIONS pour la succession de NICHOLAS V. MUDGE de Montréal, failli. Comprenant :

1o Machineries pour la fabrication du poisson (Fer-blanc) en usage, fonds en voie de fabrication et fini, bail des lieux avec pouvoir d'eau et ameublement a ce jusqu'au 1er mai 1887.

2o Aussi machines pour la manufacture du feutre goudronné et fonds manufacturés.

Les soumissions pour aucun ou ces deux lots seront reçues jusqu'au 15 septembre 1886.

La plus haute ni aucune des soumissions ne sera tenue d'etre acceptee.

Pour plus amples renseignements s'adresser aux lieux a John Orell, 137 rue Saint-Patrick ou au soussigné, 1731 rue Notre-Dame, Montréal.

FRED. M. COLE,
Curateur.
336—c

AUX FRANÇAIS ET AUTRES

Le soussigné, Ferdinand Faure, notaire, à l'honneur d'informer ses compatriotes ici et ailleurs et toutes autres personnes qui pourraient avoir des successions a regler, ainsi que des affaires commerciales et autres, à transiger en Europe, particulierement en France, ou qu'il établira sa résidence à Paris pour un temps illimité, qu'il s'en chargera a des conditions très faciles, attendu qu'il est habitué a ce genre d'affaires; on pourra s'adresser a lui même d'ici a son départ fixé au 15 octobre prochain a son bureau, à Saint-Henri de Montreal (Bureau de Poste) No 1257 rue Saint-Joseph, de 8 hrs a.m. à midi et de 6 hrs p.m. à 9 hrs et apres-midi, au bureau de L. Bedard, N. P., No 1304 rue Notre-Dame Centre, Montreal, en face du Palais de Justice; et apres cette date dans les memes lieux susdits, au dit notaire Bedard et au notaire A. C. A. Bissonnette, à Saint-Henri, qui remplaceront le soussigné durant son absence et seront en correspondance avec lui.

F. FAURE, notaire,
Saint-Henri de Montreal.
330—d m c

P. S.—M. Faure a a vendre les œuvres de Pothier et plusieurs autres livres de loi, ainsi qu'un orgue de salon et plusieurs articles de mérage.

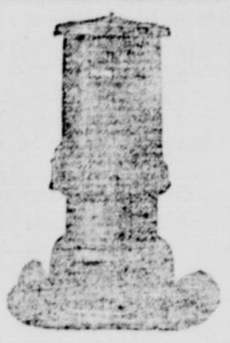

LE SYSTEME
—DE—
Chauffage à Eau Chaude
ET A VAPEUR
—BASSE PRESSION—
EXPLOITÉ PAR
L'ASSOCIATION HYDRO-COLORIQUE
Sont les plus parfaits et les plus économiques.

REFERENCES :

Les Reverendes Dames de la Congregation N. D. Montreal.
Les Reverendes Dames de la Providence, Saint Thomas.
Les Reverendes Dames de la Charité, Sainte-Hyacinthe et Longueuil.
Revds. Peres Redemptoristes, Montreal.
Revds Freres de la Doctrine Chretienne, Laprairie et Quebec.
La nouvelle Eglise Saint-Antoine, Longueuil.
Les Sœurs Communales, Hochelaga.
L'ecole d'Industrie, Joliette.
Young men's building, rue Drummond.
Le Bureau de Poste, Trois-Rivieres.
L'Hotel Richelieu, Montreal.
L'Hotel Rivard, Joliette.
La Fabrique de laine, Sainte-Timothee.
Le bureau d'Enregistrement, Longueuil.
M. l'abbe G. Theberge, Varennes.
M. l'abbe M. Heroux, Sainte-Martine.
M. l'abbe J. Brissette, Sainte-Timothee.
M. l'abbe N. Piche, Lachine.
M. l'abbé S. O. Perrault, Saint-Stanislas de Kostka.
M. l'abbé M. Jasmin, Beauharnois.
M. l'abbé G. Laporte, Saint-Philippe.
M. l'abbé F. Tasse, Napierville.
M. l'abbé N. Layalle, Montreal.
M. l'abbé L. Bergeron, Chicago, E.-U.
M. l'abbé J. Boudry, Saint-Marcel.
C. Pozrier, ecr, Duluth, Minn. E.-U.

L. H. Masson, ecr, M.P., Varennes.
L. Cote, ecr, maire, Sault-Hyacinthe.
F. O. Lamarche, ecr, maire, Berthier.
J. Gingras, ecr, maire, Longueuil.
G. Cote, ecr, Longueuil.
J. E. Bethune, ecr, Mascherville.
Z. Vaudry, ecr, Vaudry.
E. A. Manly, ecr, Beauharnois.
Dr. J. E. Bonhomville, Beauharnois.
The Waterloo House, Montreal.
L. E. Demarais, ecr, Montreal.
A. Brunet, ecr, Montreal.
Mlle Nongeau, 52 Bonsecours, Montreal.
G. Boivin, ecr, Montreal.
C. P. Chevrefils, ecr, Joliette.
A. Dumers, ecr, Berthier.
A. Pare, ecr, Lachine.
L. N. Dupuis, ecr, Longue Pointe.
G. H. Dupuis, ecr, Montreal.
L. A. Coquette, ecr, Sainte-Hyacinthe.
P. Denis, ecr, Montreal.
L. H. Renaud, ecr, Montreal.
G. A. Drouet, ecr, Montreal.
T. Delorier, ecr, Montreal.
P. Mathewson, ecr, Montreal.
T. Lefebvre, ecr, Montreal.
John McIntosh & Son, Montreal.
J. Collins, ecr, Montreal.
C. O. Jones, ecr, Montreal.
Fre Martineau, ecr, Montreal.
Le Restaurant Durocher, Montreal.

Etc., Etc., Etc.

Une magnifique circulaire illustrée est envoyée gratis aux personnes qui font parvenir leur adresse à

L'ASSOCIATION HYDRO-CALORIQUE,
No 1608 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.
246—h—1no

DOMINION BRIDGE COMPANY LIMITED

Ateliers à LACHINE, P. Q., et à TORONTO, Ont.

Nous attirons spécialement l'attention des Autorités de Comtés, Villes et Municipalités quelconques des ponts à faire construire ou à refaire, sur ponts en fer, au lieu de bois. Il est prouvé par effet d'un pont en fer, pour un service double d'usage, que le cout de construction, les frais d'entretien et de reparations d'un pont en fer d'une force égale. Nos facilités sont telles que nous pouvons assurer nos prompts livraisons. Nous soumettrons des plans et estimes sans charge aucune.

ADRESSE : Dominion Bridge Co'y, Chambre 2, Hôtel Windsor, Montréal
119-h-1-C

JAMES FOWLER, No 639 Rue Craig, Kings' Block
COUTELIER

A EN MAGASIN UN ASSORTIMENT CONSIDERABLE DE

COUTEAUX : Couteaux à Dîner, Couteaux de Table, Couteaux à Fruit, Couteaux à Beurre, Couteaux de Cuisine, Couteaux pour Dames, Couteaux pour Messieurs, Couteaux pour Sportsmen, Canifs, Couteaux de Poche, Serpettes, Cuillers et Fourchettes en plaqué

CISEAUX : Ciseaux pour Dames, Cisea

CANADA

MONTRÉAL, MERCREDI, 8 SEPT. 1886

LA VRAIE VERSION

Le *Globe* accuse l'honorable Thomas White d'avoir fait un discours incendiaire à Cayuga, comté d'Haldimand, au cours duquel il aurait exhibé un portrait de Riel qui le représente la corde au cou, en s'écriant : " Voilà l'un des nouveaux saints de l'Eglise catholique."

Et le *Post* acceptant comme parole d'Evangile ce que dit le *Globe*, fait une charge à fond de train contre le ministre de l'Intérieur et contre le gouvernement. Trop de zèle !

Comme nous ne sommes pas tenu d'être aussi naïf que le *Post*, on nous permettra d'accepter *cum grano salis* la version évidemment mensongère de l'organe gritt.

Etant allé aux renseignements, voici ce que nous avons appris. Il est bien vrai que M. White a exhibé le susdit portrait de Riel—une des mille copies que les rouges ont distribuées dans le pays. C'est le portrait même que la clique de M. Préfontaine produisait au bout d'une perche, quand M. Chapleau porta la parole à Longueuil. M. White fit cette exhibition pour montrer à quels moyens on avait recours dans la province de Québec pour fanatiser une partie de la population. Ce n'est pas aux rouges à s'en plaindre. Et M. White aurait ajouté en peignant Riel sous ses véritables couleurs : " Et cet " homme, les rouges de Québec qui sont " capables de n'importe quelle indignité, " ont voulu le faire passer pour un saint " parmi les bons habitants de la province " de Québec."

Quand bien même M. White serait un fanatique forcené, il est trop intelligent, il sait trop ce qu'il faut dire, pour avoir commis la sottise qu'on lui attribue. Pour le condamner, il nous faudra, en tous cas, un témoignage moins partial, moins intéressé, moins systématiquement trompeur que celui du *Globe*.

LES ORANGISTES ET RIEL

Les documents officiels qui viennent d'être publiés démolissent la prétention des libéraux que la tête de Riel a roulé sur l'échafaud à l'instigation des Orangistes.

Le gouvernement fédéral n'a reçu *qu'une seule requête d'une loge orangiste*. Elle lui a été adressée par la Loyale Association Orangiste du district ouest de Toronto.

Trois autres requêtes lui ont été communiquées. L'une est signée par Charles O'Hara, journalier, de Cranbourne, province de Québec. Les deux autres portent les signatures de 38 citoyens de Regina et de 87 citoyens de Moosomin, territoires du Nord-Ouest,

En voici le texte :

PETITIONS adressées à Son Excellence le Gouverneur-General :—De A. B. Dunnet et autres, de Regina, T. N. O., et de A. G. Hamilton et autres, de Moosomin, T. N. O, demandant séparement que la sentence prononcée contre Louis Riel ne soit modifiée en aucune manière, que la loi suive son cours et que la clemence de l'Executif soit refusée. Communication signée par James Boddy, secretaire de district, au nom de la loyale association orangiste de Toronto-Ouest, demandant l'execution de la sentence de mort prononcée contre Louis Riel. Et Lettre adressée à l'honorable Conseil Privé, signée par Charles O'Hara, de Cranbourne, dans la province de Québec, journalier, exposant la necessité de la mise à exécution de la sentence de mort prononcée contre Louis Riel.

Toronto, 3 novembre 1885.

AFFAIRE RIEL

Cher monsieur,—Je vous transmets sous ce pli une representation du corps orangiste de Toronto-Ouest, pour considération de la part de l'autorité competente. Veuillez avoir la bonte de la soumettre à Son Excellence le gouverneur general.

Votre dévoué,

JAMES BEATY.

A l'honorable J. A. Chapleau,
Secretaire d'Etat, Ottawa.

Loge Orangiste du District Ouest,

Toronto, 2 novembre 1885.

Cher monsieur,—Les orangistes de ce district se permettent de vous parler respectueusement, comme notre representant au parlement, relativement à l'affaire de Riel, à l'heure qu'il est condamné à mort a cause des violences, de l'effusion du sang et de la trahison dont il s'est rendu coupable. Nous regrettons que, dans une affaire si claire, il soit necessaire de rappeler d'avance au gouvernement ce qu'il doit faire et d'exprimer nos sentiments unanimes sur cette question ; mais le fait que des assemblées publiques ont été convoquées en faveur de Riel et pour defendre sa conduite dans la province de Québec, surtout par des catholiques romains, et que les efforts les plus énergiques sont faits par ces gens et par les amis de Riel pour obtenir une commutation de la sentence prononcée contre lui, nous fait un devoir impérieux, comme association loyale et protestante, d'exprimer au gouvernement nos opinions et nos profondes convictions sur ce sujet. On a déjà pardonné à Riel une fois. On a déjà essayé l'exil de Riel. On a déjà éprouvé l'honneur de Riel, quand il a promis de ne jamais remettre les pieds au Canada, et tout cela a echoué miserablement. Ses idées sanguinaires n'ont fait que devenir plus sérieuses. Le pardon n'a fait que le porter à traiter les lois anglaises et la clemence anglaise avec mépris, et le meurtre de sujets anglais et loyaux et soumis aux lois a été dix fois plus epouvantable que dans les premieres occasions. Les hommes, dont même ce pays, si grand qu'il soit, n'est pas digne, sont là ensevelis, quelques-uns des meilleurs, des plus nobles et des plus fidèles des loyaux enfants du Canada.

Nous nous permettons de vous prier instamment d'employer toute votre influence auprès du gouvernement pour que la sentence prononcée contre Riel par ses compatriotes, confirmée par la Cour suprême de la province et appuyée par le Conseil privé d'Angleterre, soit executée.

Nous esperons avec confiance que vous prierez instamment le gouvernement de ne pas permettre que des petitions, requêtes ou influences de la part des amis de Riel, ou venant de toute autre source, le decident à commuer la sentence, a en reculer l'execution ou à modifier en aucune maniere la juste sentence aujourd'hui suspendue sur la tête de cet homme qui a prononce lui-même son arrêt.

Et vos petitionnaires ne cesseront de prier, etc.

JAMES BONDY,
Secrétaire du district, au nom de la Loyale Association Orangiste de Toronto-Ouest.

A M. James Beaty, M.P., Toronto-Ouest.

Département du Secrétaire d'état,
Ottawa, 4 novembre 1885.

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 3 du courant, transmettant, pour la soumettre à Son Excellence le gouverneur general, une communication qui vous a été adressée par la Loyale Association Orangiste de Toronto-Ouest relativement à la sentence prononcée contre Louis Riel, et de vous dire que cette affaire recevra l'attention qu'elle merite.

J'ai l'honneur, d'être, monsieur,
Votre obeissant serviteur,

HENRY J. MORGAN,
Faisant fonctions de sous sec. d'Etat.

A M. James Beaty, C.P., M.P., Toronto, O.

A l'honorable Secrétaire Privé du Canada :

Messieurs,—Veuillez m'excuser de prendre la liberté de vous adresser cette lettre pour vous exprimer mes meilleurs souhaits.

Et je prierai Dieu pour votre bien-être.

Mes vénérés et illustres supérieurs, sir John Macdonald surtout.

Je regrette grandement et suis fâché de savoir que Louis David Riel, Dumont, Lepine et de nombreux autres metis et sauvages, ont eu l'inexcusable et criminelle audace de faire une guerre de partisans contre nous, gens qui parlons l'anglais, si peu nombreux que nous sommes, depuis notre gouverneur general jusqu'au plus humble des sujets.

Bien aimés et vénérés supérieurs, je dois dire, et c'est la vérité, que nous qui parlons l'anglais, au Canada ou partout ailleurs que nous soyons, c'est le vœu le plus cheri de nous détruire s'ils le peuvent.

Et vous savez qu'ils ont reussi à assassiner un grand nombre de nos gens depuis plusieurs années.

Et le notoire Riel a eu un nombre spontané de gens dans les Etats-Unis *than had a spontaneous number of people in the United States*.

Et attendu que ces individus haissent la forme monarchique du gouvernement, il s'en suit que vous êtes en danger avec cette classe.

Mais avec la bénédiction de Dieu, nous resisterons à conquerir le sauvage assoiffé de sang et tous ceux qui le poussent.

Et tous nos freres qui parlent l'anglais, ou notre race, de quelque opinion politique que nous soyons, reussiront à s'entendre parfaitement, et de cette facon ne donneront aux barbares peaux rouges de l'Amérique du Nord ou aux cannibales noirs du centre de l'Afrique aucune chance de nous decimer.

Si ce Riel, qui a tous les instincts français et sauvages, monte sur l'echafaud, la vie des citoyens de langue anglaise sera plus en sûreté.

Ils menacent de la guerre à outrance et viendra un temps où ils l'auront et on ils ne seront plus capables de faire ni menaces ni guerre.

Je demeure, honorables messieurs du Conseil Privé du Canada,

Votre tres obeissant et tres humble serviteur,

CHARLES O'HARA,
Journalier.

Cranbourne, P. Q.,
21 septembre A. D. 1885.

P. S.—Viendra un temps ou les Etats-Unis et nous viendront à une entente parfaite. Soyons tous justes et sans crainte.

Regina, 2 septembre 1885.

Monsieur,—A la demande des citoyens de Regina, j'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli deux petitions relatives à la sentence de Louis Riel.

Je suis, monsieur,
Votre obeissant serviteur,

N. F. DAVIN.

A l'honorable Secretaire d'Etat du Canada.

A Son Excellence le très honorable Henry Charles Keith Petty-Fitzmaurice, G. C. M. G., marquis de Lansdowne, gouverneur general du Canada :

La petition des soussignés habitants de la ville de Regina, T. N. O., et des environs, expose humblement :

Vos petitionnaires ont appris qu'on travaille en ce moment dans la province de Québec à faire signer des petitions pour obtenir la commutation de la sentence de mort prononcée contre Riel pour haute trahison.

Vos petitionnaires sont convaincus que le dit Louis Riel a eu un procès equitable et impartial, et que s'il n'est pas donné suite au verdict du jury, il y aura beaucoup de mecontentement dans ce pays, et l'on courra grand risque de voir se renouveler les actes de trahison pour lesquels le dit Louis Riel a été condamné, et la confiance dans le gouvernement sera fortement ebranlée.

Nous croyons qu'il est absolument necessaire, dans l'interêt du Nord-Ouest du Canada et de la loi dans le monde entier, qu'il ne soit exercé aucune clemence dans le cas de criminels comme Louis Riel qui, dans le passé, a brave les lois du Dominion, par une insurrection à main armée, causant un pays une dépense considerable et la perte de vies de plusieurs braves citoyens.

C'est pourquoi vos petitionnaires prient respectueusement que la sentence de mort prononcée contre Louis Riel ne soit pas changée, que la loi suive son cours et que l'executif refuse d'exercer son droit de clemence.

Et vos petitionnaires ne cesseront de prier.

A. B. Dunnet,	Alex. Sheppard,
George Anderson,	Robert Robson,
F. Stanley Simpson,	Daniel Mowat,
A. A. Dolg,	John S. Laidlaw,
J. R. Simpson,	John Lyon,
F. Arnold,	William Russell,
Heinrick Hollnick,	D. W. Bole,
Auguste Hollnick,	A. D. Fergusson,
Jenner A. Elliott,	D. F. McFadyen,
W. B. Cameron,	J. Phillips Watts,
Jas. Brown,	R. G. R. Eden,
Wm. J. Brine,	J. W. Smith,
Joseph Buckland,	John Dawson,
H. J. McInnes,	R. B. Fergusson,
J. H. Metcalfe,	James Sellick,
Robert Anderson,	Jos. C. Irvine,
F. B. Read,	Rimbler Paul,
W. G. Pettingiuee,	Thos. McNicol,
T. M. Crapper,	G. B. Wallace.

Département du Secrétaire d'Etat,
Ottawa, 8 septembre, 1885.

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 2 courant, me transmettant une petition à Son Excellence le gouverneur-general, de la part de certains habitants de Regina, T. N. O., demandant que la sentence prononcée contre Louis Riel ne soit pas changée, et je dois vous dire que la question recevra l'attention qu'elle merite.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obeissant serviteur,

G. POWELL,
Sous-Secrétaire d'Etat.

A. M. NICHOLAS FLOOD DAVIN,
Avocat, Regina, T. N. O.

Regina, T. N. O., 20 août 1885.

Monsieur,—A la demande de la population de Moosomin, j'ai l'honneur de vous transmettre pour Son Excellence le gouverneur général la petition ci-jointe.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obeissant serviteur,

NICHOLAS FLOOD DAVIN.

A l'honorable Secrétaire d'Etat du Canada.

A Son Excellence le très honorable Henry Charles Keith Petty-Fitzmaurice, G. C. M. G., marquis de Lansdowne, gouverneur général du Canada :

La petition des soussignés, habitants de la ville de Moosomin, T. N. O., et du voisinage, expose humblement :

Vos petitionnaires ont appris qu'on travaille en ce moment dans la province de Québec à faire signer des petitions pour obtenir la commutation de la sentence de mort prononcée contre Riel pour haute trahison.

Vos petitionnaires sont convaincus que le dit Louis Riel a eu un procès equitable et impartial, et que s'il n'est pas donné suite au verdict du jury, il y aura beaucoup de mecontentement dans ce pays et l'on courra grand risque de voir se renouveler les actes de trahison pour lesquels le dit Louis Riel a été condamné, et la confiance dans le gouvernement sera fortement ebranlée.

Nous croyons qu'il est absolument necessaire, dans l'interêt du Nord-Ouest du Canada et de la loi dans le monde entier, qu'il ne soit usé d'aucune clemence dans le cas de criminels comme Louis Riel, qui, dans le passé, a brave les lois du Canada par une insurrection à main armée, causant un pays une dépense d'argent considérable et la mort de plusieurs braves citoyens.

C'est pourquoi vos pétitionnaires prient respectueusement que la sentence de mort prononcée contre Louis Riel ne soit pas changée, que la loi puisse suivre son cours et que l'executif refuse d'exercer son droit de clemence.

Et vos petitionnaires ne cesseront de prier.

A. G. Hamilton,	A. S. Smith,
Thomas Beer,	S. Field,
D. Macfarlane,	J. McCurdy,
R. Warwick,	George Cowan,
R. G. Carruthers,	John Campbell,
Thomas Ramsay,	David Carnahan,
G. Neff,	A. McCormick,
George Parke,	James Robinson,
George Campbell,	William Thompson,
Robert Shaw,	W. James Dickson,
George McKennit,	H. Lamb,
J. A. Rutled,	J. Daniel,
C. H. Westbrook,	John McGuire,
James Campbell,	John Routty,
W. M. Dickie,	Richard Walsh,
R. W. McKennit,	John E. Scott,
E. H. McCrea,	John Cummings,
A. H. Richards,	J. N. Berthelot,
W. H. Manilson,	M. Dionnick,
W. H. Husband,	Robert Tooker,
D. H. McCallum,	H. H. Joli,
Alfred Elmoore,	Wm Laidlaw,
Colin McLean,	Thomas H. Wilson,
Amos Kinsey,	F. T. Carman,
John Hind,	A. R. Sutherland,
John Smithers,	W. Bristol,
James Hart,	J. W. McDermid,
E. B. McCrea,	J. F. Williams,
R. D. McNaughton,	T. Huddlestom,
M. Morrisson,	C. W. Crawford,
R. J. Noble,	Thomas Ewan,
H. C. Buchanan,	John Pretan,
W. J. Smith,	J. R. Wittington,
James Paul,	John Morrisson,
Joseph Featherson,	S. B. McAlvina,
S. Sutherland,	Robert Mills,
F. H. Bush,	A. Bell,
Richard Fees,	A. Calloway,
F. McPherson,	William Redmond,
John McKenzie,	C. J. Robinson,
A. York,	Thomas Jones,
E. Treaves,	H. Smith,
F. G. Lewin,	W. A. Aikins,
A. S. Rutledge,	

Secretaire d'Etat du Canada,

Ottawa, 27 août 1885.

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 20 courant, me transmettant une petition à Son Excellence le gouverneur general, de la part de certains habitants de Moosomin, T. N. O., demandant que la sentence prononcée contre Louis Riel ne soit pas changée, et je dois vous dire que la question sera prise en consideration.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obeissant serviteur,

G. POWELL,
Sous-secretaire d'Etat.

A. M. N. FLOOD DAVIN, avocat,
Regina, T. N. O.

A qui fera-t-on croire maintenant que c'est sur la requête d'*une seule loge orangiste* et d'une couple de requêtes de gens du Nord-Ouest, que le gouvernement a refusé d'intervenir dans l'exécution de la sentence portée contre Riel ?

On allegnera que d'autres loges—une quinzaine sur plus de 2000—ont passé des resolutions dans le même sens, si elles n'ont pas envoyé de requêtes au gouvernement. Mais celui-ci n'était pas tenu d'en prendre connaissance. Il a été prouvé en second lieu que plusieurs des instigateurs de ces résolutions étaient des grits orangistes qui voulaient tout simplement pêcher en eau trouble. Ce fait a été établi par M. Rykert, député de Niagara, à la dernière session des Communes.

Nous le répétons, ceux qui ont été les plus ardents à demander la tête de Riel n'ont pas été les orangistes d'Ontario, mais bien les journaux gritts depuis le *Globe* jusqu'au *Free Press*, d'Ottawa. La preuve en a été faite cent fois.

A BORD DE LA "MINERVE"

Les citoyens de Québec s'étaient portés en foule, dimanche, à l'office divin célébré sur la frégate française " La Minerve " mouillée dans le port. L'aumonier du bord, M. l'abbé Boschez s'est inspiré de cette affluence quand il a pris pour texte de son sermon cette parole des livres saints : *Ecce quam bonum et jocundum habitare fratres in unum.*

Bien chers Canadiens, dit-il, nous sommes venus contempler la magnificence de vos paysages, la richesse de vos campagnes, l'immensité de vos forêts, la majesté de vos fleuves et de vos montagnes, et admirer vos progrès aussi rapides qu'incessants dans le commerce, l'industrie et dans toutes les connaissances humaines. Nous sommes venus aussi visiter avec amour et piété cette terre canadienne rougie, sanctifiée par le sang de nos aïeux, vous rappeler que la France vous aime comme une mère aime sa fille, et surtout saluer en vous... des frères. Ici en effet, nous sentons battre des cœurs à l'unisson des nôtres, des cœurs où nous sommes fiers de reconnaître l'honneur, la loyauté, la générosité, en un mot toutes les qualités qu'on attribue à notre race. Et quel accueil sympathique, enthousiaste, n'avons-nous pas reçu de votre part ! Il nous touche profondément, mais ne nous surprend pas. Le même sang ne coule-t-il pas dans nos veines, ne parlons-nous pas la même langue, cette langue harmonieuse dont l'accent fait vibrer les meilleures fibres de notre être, lorsqu'il arrive à nos oreilles si loin, si loin de notre patrie.

" Mais ce qui resserre entre les Canadiens et les Français les doux liens de la fraternité à un tel point qu'ils ne forment qu'un cœur et qu'une âme, ce sont les trois grandes vertus chrétiennes qu'ils placent les uns et les autres au premier rang de tous les devoirs : la Foi, l'Espérance, la Charité."

.....

" Vous êtes donc nos frères selon la nature et selon la grâce. Ah ! restez toujours nos frères, en conservant précieusement ces vertus chrétiennes. Vous les conserverez intactes, si vous écoutez docilement la voix paternelle de votre vénéré pasteur, aussi éminent que zelé, de Son Eminence le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, aux pieds duquel nous sommes heureux de déposer l'hommage de notre profonde vénération et de notre piété filiale.....

" Ainsi, chers Canadiens, le petit grain de sénevé qui a été semé dans les âmes de nos aïeux par les premiers apôtres de ces contrées, qui a germé et grandi rapidement, grandira encore pour devenir un arbre immense dont les rameaux fleuris abriteront une foule d'élus ....."

Inutile de dire la profonde impression produite par ces paroles que nous aurions voulu citer en entier. Elle sera ressentie dans toute la province de Québec, heureuse d'entendre la France, par la bouche d'un de ses enfants, parler encore comme le faisait la fille aînée de l'Eglise aux jours d'autrefois.

LA MARSEILLAISE

La *Patrie* publiait ces jours derniers un article remarquable sur la *Marseillaise*. Après avoir rappelé que ce " chant sublime " *vibrait jusque dans les entrailles du peuple et que tous les régimes monarchiques l'ont proscrit*, l'auteur lançait le trait que voici à feu Louis-Philippe, roi des Français :

Chassée par la Restauration, c'est au chant de la *Marseillaise* que Paris se revolta contre le gouvernement de Charles X. Elle plana au-dessus des trois journées de juillet 1830, pénétrant jusque dans les théâtres et remplissant leurs échos, lancée par la voix formidable de Nourrit.

Louis-Philippe, l'homme de toutes les petitesses, la proscrivit de nouveau, mais elle resta gravée dans les cœurs, et lorsque en 1848, lassée, ecœurée, oppressée par un immense dégoût, la France se souleva de nouveau, ce fut l'hymne de 1792 qui retentit aussitôt aux oreilles du fils d'Egalité, comme le glas funèbre de sa honte et de sa chute.

Comme français, c'est assez.....chinois, mais le fond libéral et republicain y est bien, et cette phraséologie plus que baroque signifie bien que si Louis Philippe est à blâmer c'est pour avoir renié les nobles traditions de son aïeul le régicide Philippe-Egalité.

Puis l'écrivain de la *Patrie*, qui est de France, raconte la petite anecdote personnelle que voici :

C'était peu de temps avant la guerre ; j'étais tout jeune. Je savais quelques bribes de la *Marseillaise*, qui faisait alors trembler l'homme qui marchait à Sedan. Je les appris à mes condisciples, au collège, et, un jour, nous entonnâmes l'hymne sacré en récréation. Reconnu l'initiateur de cette *manifestation séditieuse*, je fus severement puni.

Depuis ce jour, je conservai en moi le culte que l'on voue aux êtres et aux choses pour qui l'on a subi des avanies.

La *Marseillaise* lui a valu *des avanies*, à cet homme, sous l'Empire. Voyez donc. Mais il s'est relevé heureusement, avec le régime Ferry-Grévy-Freycinet, lequel a assuré le *triomphe définitif de l'hymne national*.

Voyons ! Est-ce que nous ne devrions pas à ce réfugié, par hasard, l'introduction de *l'hymne national* comme chant officiel des gueulards du Champ-de-Mars, et autres lieux ?

UNE PAIRE DE PATRIOTES

L'autre jour nous avons publié une lettre du *patriote* Goyette par laquelle il sollicitait la place de rédacteur du *Canada*, et cela bien des mois après l'exécution de Riel.

Nous avons dit aussi que le *patriote* Talbot, le correspondant anonyme de l'*Etendard*, avait sollicité la même place et avait éprouvé la même déconvenue. Ce qui explique les denonciations de ces messieurs.

Ni l'un ni l'autre de ces *patriotes*—si anxieux de se transformer en *pendards*—n'a nié la vérité de notre assertion. Ni l'un ni l'autre n'a nié avoir écrit une supplique à l'homme même qu'ils vilipendent aujourd'hui parce qu'il n'a pas voulu les accepter pour ses humbles serviteurs.

Comme la supplique du patriote Talbot n'a pas encore paru—ce qui pourrait le rendre jaloux du patriote Goyette—nous croyons devoir en donner le texte même :

Ottawa, 12 février 1886.

Jos. Tassé, écr., M. P.,
Ottawa.

Monsieur,

On m'a suggéré de vous écrire au sujet de la rédaction du *Canada* et de vous offrir mes services, comme rédacteur. *Si cela vous est agréable, je suis à vos ordres.*

J'ai l'honneur d'être, avec consideration, votre obeissant serviteur.

A. TALBOT.

Tels sont quelques-uns des instruments dont se servent nos adversaires pour nous combattre et nous injurier dans la présente campagne. Ce sont nos rebuts, pas autre chose.

ECHOS DU JOUR

A l'occasion du 59e anniversaire de la *Minerve*, nous publierons demain un numéro double, auquel ont collaboré plusieurs de nos meilleures plumes.

Sir Adolphe est de retour à Ottawa de son voyage en Angleterre. Hier, il a repris la direction de son département qui était administré, en son absence, par sir Hector Langevin.

La *Gazette* rappelle assez cruellement au *Herald* que ce n'est pas elle, mais bien M. Trenholme, l'ami du *Witness*, qui a accusé M. Mercier de chantage à propos de la célèbre affaire des $5,000.

C'est aujourd'hui l'élection d'Haldimand. Ce comté a toujours été représenté par un grit depuis la confédération. Aussi s'il échappe aux libéraux, ceux-ci pourront briser leur dernière espérance.

La *Gazette* nous vieillit de six ans. Cela amuse la *Patrie* qui menace de garder longtemps l'étourderie de la jeunesse, même si elle n'était pas précipitée bientôt dans la fosse où tant d'autres feuilles de M. Beaugrand l'ont précédée.

Aujourd'hui, les paroissiens de Lachine, au nombre de plusieurs centaines, viendront, sous la direction de leur curé, visiter le bazar de la Cathédrale et offrir leurs contributions. Cet exemple sera suivi, nous dit-on, par plusieurs des autres paroisses qui sont à proximité de la ville.

L'œuvre du bazar de la Cathédrale se poursuit avec un bonheur que nous sommes heureux de constater. Les recettes, chaque jour, sont excellentes, et les organisateurs et organisatrices ont droit aux plus sincères félicitations. La journée d'hier a été marquée par le dîner de la paroisse Notre-Dame qui a été un brillant succès.

L'honorable M. Chapleau doit porter la parole aujourd'hui dans le comté d'Essex. Il a aussi accepté de prononcer un discours à une grande assemblée conservatrice, qui sera tenue à London, le 16 courant, et à laquelle ont aussi été invités sir John Macdonald et les honorables MM. Carling et Thompson. Le talent oratoire du secrétaire d'Etat lui a déjà valu beaucoup d'admirateurs dans la province voisine.

La *Patrie* essaie encore de jongler avec les chiffres du budget de Québec à seule fin de persuader ses dupes qu'il n'y a pas eu de surplus durant le dernier exercice. Tous ces ergotages n'empêchent pas le surplus d'exister et sont tout bonnement odieux dans la bouche des avocats du régime Joly-Mercier, dont le court passage au pouvoir fut marqué par un déficit de près de $700,000, pour un seul exercice.

La Bulgarie, qui donne tant de soucis à l'Europe actuellement, est régie par le traité de Berlin. Or, le premier article de ce traité, signé par les grandes puissances, porte que la Bulgarie aura pour suzerain le Sultan, et non pas le czar, tandis que le troisième article porte que le prince sera élu par le peuple bulgare, dont le choix devra être ratifié par le sultan.

C'est surprenant de voir comme ces articles sont respectés par la Russie, et comme les autres puissances s'occupent de les faire respecter. Le traité de Berlin aurait-il atteint si vite l'âge de la prescription ?

A la demande spéciale d'une doyenne de notre société montréalaise, Madame veuve Loranger, mère des honorables juges Thomas et Onésime Loranger, M. l'abbé Lenoir a consenti à faire graver de nouveau sur le frontispice de l'église réparée de Bonsecours la vieille et naïve inscription tant aimée :

Si l'amour de Marie en ton cœur est gravé
En passant ne t'oublie de lui dire un Ave

Madame Loranger, qui est une ancienne habituée de cette chère vieille église de Bonsecours a voulu payer elle-même les frais de cette nouvelle inscription. Tous ceux qui ont le culte de nos vieux souvenirs religieux et nationaux en sauront gré à cette vénérable dame.

Nous avons cité hier la *République Française* et d'autres journaux européens à propos des affaires de Bulgarie. La position de la *République* est bien simple. Cela consiste à faire des niches aux Anglais et à leur lancer des arguments *ad hominem*. Comme raisonnement ça se réduit à peu près à ceci : " Vous n'avez pas le droit de jeter la pierre aux Russes, attendu qu'en écrasant un petit peuple comme le peuple bulgare, ils ne font que suivre votre exemple." Et les gens de la *République* de se frotter les mains, là-dessus, et de se réjouir.

Il est fort possible que le confrère ait raison pour ce qui est de la conduite et des contradictions de l'Angleterre, mais cela ne change rien à la question même de l'odieux attentat commis par la Russie au mépris des traités et en dépit du concert européen.

Quelques journaux ont dit que depuis 1800, date du traité qui a régularisé le protectorat français en Chine, le nombre des chrétiens était tombé de *deux millions à quatre cent mille*.

L'*Univers* déclare que ces chiffres sont absolument faux. Le nombre des catholiques chinois ne s'élevait pas, il s'en faut, de beaucoup, à deux millions en 1860, et Dieu merci ! il n'est pas descendu à 400,000.

Loin que le nombre des catholiques ait diminué en Chine depuis vingt-six ans ou durant ces dernières années, il s'est accru constamment. Sans doute, le progrès n'a pas été considérable, mais il y a eu progrès, et l'on peut croire que le protectorat français n'y a pas nui.

L'*Univers* invite les journaux anglais, allemands, italiens, qui prétendent le contraire, à produire des chiffres et à les contrôler par les Annales de la Propagation de la foi.

Mgr Dupont Des Loges, qui vient de mourir, était un des membres les plus éminents de l'épiscopat français. Il était évêque de Metz depuis quarante-trois ans, et il fit preuve d'un patriotisme aussi ardent que sage et éclairé après l'annexion de l'Alsace-Lorraine. Les Allemands essayèrent vainement de se l'attacher, et il y a quatre ans à peine il refusait dignement mais énergiquement la décoration de l'ordre de la Couronne de fer que lui offraient l'empereur Guillaume et M. de Bismarck. Par contre, il avait demandé et obtenu d'emblée de M. Thiers la croix de la Légion d'Honneur, qu'il porta jusqu'à sa mort. La demande était formulée en ces termes :

" Si les services que j'ai pu rendre à l'armée française pendant la guerre, si mon inaltérable attachement à la France méritent quelque récompense, je serai fier de porter en souvenir de la patrie absente la croix de la Légion d'honneur."

Mgr Dupont Des Loges était Breton d'origine.

MILLBURY.—Les funérailles de feu M. l'abbé Doherty ont eu lieu lundi au milieu d'un grand concours de fidèles et de prêtres venus de tous les points du diocèse. Sa Grandeur Mgr O'Reilly était aussi présent. En outre, on remarquait MM. les abbés J. Brouillet et J. Marchand, de Worcester, A. Legris, de Shelburne Falls, A. Delphose, de East Douglass, et J. A. Charland, curé canadien de Millbury. Les cérémonies ont été solennelles et imposantes.

Pensées de M. Mercier

UNE PAR JOUR

Les principes conservateurs ont subi l'épreuve et reçu la sanction des siècles ; ils sont tout à la fois la garantie du pouvoir et la sauvegarde des libertés ; la force de la loi et la protection des nationalités. Leur drapeau est celui de la conscience et du devoir ; leur école celle du patriotisme et de la religion.

BULLETIN ELECTORAL

ROCHELAGA

M. Beaubien est revenu de la Rivière-du-Loup. Il promet de se mettre en campagne dès que la législature sera dissoute.

MONTMORENCY

La campagne électorale est commencée dans le comté de Montmorency. Les deux candidats, M. Desjardins, conservateur, et M. Turcotte, libéral, ont parlé à Saint-Pierre et à Sainte-Famille, Ile d'Orléans. Les nouvelles du comté sont très favorables à la candidature de M. Desjardins.

SAINT-MAURICE

Les deux candidats sont MM. N. L. Duplessis, avocat de Trois-Rivières et L. A. Lord, notaire d'Yamachiche. Le premier se présente conservateur national et le second, national indépendant. M. Duplessis est accepté par les chefs conservateurs du comté et supportera, quoique d'une manière indépendante, le cabinet Ross. M. Lord, de son côté, a promis un loyal *fair play* au gouvernement local.

Les deux candidats parleront à Saint-Barnabé, dimanche prochain. M. Duplessis va être élu par une grande majorité.

CHAMPLAIN

Le *Courrier du Canada* dit que sous prétexte de jeter du discrédit sur le gouvernement Ross, le Dr Trudel a accusé ce dernier d'avoir nommé un médecin visiteur à l'asile de la Longue-Pointe qui est reconnu comme un *impie*, un *matérialiste*, un *franc-maçon*, un *orangiste*, en un mot tout ce qu'il y a de pire dans le monde. Ce médecin, que le candidat nationard a mentionné dans ses discours, c'est le Dr Howard, de Montréal.

M. Tancrède Trudel, candidat conservateur, ne voulant pas que des accusations aussi graves sur le caractère de M. Howard fussent mises en circulation dans le comté de Champlain, écrivit une lettre à M. l'abbé Dowd, curé de Saint-Patrice à Montréal, pour lui demander s'il était vrai que le docteur Howard, qui a charge de l'asile de la Longue-Pointe fut, comme l'a affirmé le candidat nationard, un *matérialiste* un *franc-maçon*, un *orangiste*. Voici la réponse que M Tancrède Trudel a reçue à sa lettre :

Saint Patrice, Montréal,
Septembre, 2 1886.

Cher M. Trudel,

En réponse aux questions que vous me posez dans votre lettre d'hier à l'égard du Dr Howard, qui a charge de l'asile de la Longue-Pointe, je dois dire que toutes les accusations mentionnées dans votre lettre sont toutes malicieuses, mensongeres et non fondées.

Le Docteur est un catholique pratiquant exemplaire.

Il n'est ni materialiste, ni franc macon, ni orangiste. J'espere que ses détracteurs sont aussi fideles à leurs devoirs religieux qu'il l'est lui même.

Votre sincère,

P. DOWD, Prêtre,
Curé de Saint-Patrice.

LES CANADIENS DES ETATS-UNIS

BOSTON, MASS.—Madame la baronne de Charette est arrivée de France, et demeure avec sa mère, à Hoffman House. Elle est accompagnée par le plus vieux de ses fils.

GLENS FALLS—M. Paul Beaudin, épicier, de l'avenu Hudson, vient de perdre son établissement par un incendie. Tout a été reduit en cendres. M. Beaudin était assuré et a recommencé à bâtir son épicerie.

WORCESTER, MASS.—A une assemblée du Cercle Champlain, qui a eu lieu dimanche dernier, dans les salles de l'Enfant-Jesus, les officiers suivants ont été élus :

Président, Louis F. Dumonchel ; vice-président, J. A. Marchesseault ; secretaire-archiviste, Ed Choquet ; secrétaire-correspondant, Elie Benoit ; tresorier, Emile Houde. Le directeur devra être élu ultérieurement.

SANDY HILL, N. J.—Dimanche dernier, M. Antoine Tremblay, de Bakers Falls, fut tout à coup pris d'une forte douleur des intestins. Le médecin et le prêtre furent aussitôt mandés en toute hâte ; mais le malade expira avant leur arrivée. Ses funerailles ont eu lieu mardi dernier. M. Tremblay était de Québec et vivait chez son gendre, M. Alphee Fillion. Il était estime de tous ceux qui l'ont connu.

NORTH ADAMS, MASS—M. l'abbé Charette, dernierement ordonne prêtre à Montreal était ici dimanche. Il fit le sermon du jour.

—Jeudi le 26 août M. l'abbé Leduc fut appelé à Springfield par un telegramme de Mgr O'Reilly, qui de ce jour lui confia la desserte de la congregation canadienne en remplacement de M. l'abbé C Crevier a present cure à Indian Orchard.

TROY, N. Y—Les maisons de debauche disparaissent vite à Troy depuis quelques mois et les occupants de ces maisons emigrent dans des lieux inconnus.

—Les taxes sont bien augmentees dans Troy cette annee. Le montant prélevé est de $392,000 tandis que l'an dernier il n'était que de $375,424.

—On dit que le nombre d'enfants Canadiens qui fréquenteront les écoles paroissiales catholiques de cette ville sera plus considérable cette annee que l'an dernier. C'est tres encourageant pour les amis de la cause de l'education.

ALBANY.—Dimanche dernier, à l'issue de la grand'messe, les Canadiens ont eu une nombreuse assemblee, au sujet de leur ecole qui doit s'ouvrir lundi prochain. Comme nos compatriotes sont disperses dans cette grande ville, il a été jugé à propos de la diviser en trois districts. Un comité a été charge de s'assurer du nombre d'enfants en état de fréquenter l'ecole et aussi du montant d'argent que chaque famille pourrait souscrire. Pour Albany, MM. Germain Deseve, Alphonse Cioutier, F. X. Legare et Eugène Cusson ; pour East Albany et Greenbush, MM. Joseph Baribault et Louis Robillard. Ils doivent faire rapport dimanche prochain. Tous portent le plus grand interet pour assurer le succès de leur ecole.

DE PARTOUT

—Mme la marquise de Charette, est actuellement en visite aux Etats-Unis ; la maladie de sa mere, Mme Polk, est la cause de ce voyage.

—Le comité permanent de l'Œuvre des congres catholiques d'Italie a décidé de convoquer dans la ville de Lucques le VIIe congres general, qui aura pour but de traiter les questions suivantes indiquées par le programme : 1o organisation de l'Œuvre des congres et de l'action catholique, y compris le concours aux élections administratives ; 2o économie sociale chrétienne ; 3o instruction et éducation ; 4o presse périodique et autres publications ; 5o art chretien. Ce VIIe congres general des catholiques d'Italie aura lieu dans le courant du mois de septembre. On y arrêtera aussi le programme d'un grand pelerinage italien au Vatican pour l'année prochaine, à l'occasion du jubile sacerdotal de Leon XIII.

—*La Revue des questions scientifiques* nous fournit quelques details curieux sur le commerce des diamants et de l'ivoire.

La taille des diamants à Anvers s'exerce sur une valeur de 25 millions de francs de gemmes par année ; aujourd'hui elle porte exclusivement sur les diamants

TELEGRAPHIE

Service spécial de la MINERVE

DEPECHES DE NUIT

CANADA

Nouvelles d'Ottawa

OTTAWA, 7—Outre sir John Macdonald, les honorables MM. Carling, Chapleau et Thompson ont accepté l'invitation d'assister à la démonstration conservatrice de Londen, le 16 courant.

—Le contrat pour la toiture en fer des nouveaux édifices départementaux a été donné à M. Charlebois, l'entrepreneur de la maçonnerie. Les travaux sont poussés avec vigueur et on s'attend que l'édifice sera prêt à recevoir partie de la couverture avant le 1er novembre et que tout l'édifice sera suffisamment couvert avant que la neige tombe. Les travaux à l'intérieur seront poursuivis pendant l'hiver. Il est probable que tous les travaux de construction seront terminés avant la fin de l'année prochaine.

—Les Chevaliers du Travail et d'Union des plombiers de cette ville ont nommé des délégues pour les représenter à la convention ouvrière qui s'ouvrira à Toronto le 14 courant.

Décès de P. L. Morin

QUÉBEC, 7—M. P. L. Morin, autrefois du département des terres de la Couronne, est décédé.

Nouvelles de Québec

QUÉBEC, 7—L'évêque protestant de Québec et Mme Williams sont partis pour Montréal aujourd'hui pour assister au synode provincial.

—On signale une nouvelle cure miraculeuse à Sainte Anne de Beaupré. Un jeune homme qui, depuis des années ne pouvait marcher a recouvert l'usage de ses jambes.

—Le juge Andrews, juge suppléant de la cour de vice amirauté, vient de prononcer un jugement dans l'affaire Stuckwell et le cargaison du steamer "Brooklyn." C'est le action de $20,000 instituée par Stockwell, propriétaire de l'île d'Anticosti, pour survetage de la cargaison du Brooklyn."

—Les quatre cloches destinées à l'église de Sainte Anne de Beaupré sont actuellement à bord de l'"Oregon," qui doit arrivé ici hier. Son Eminence le cardinal Taschereau bénira ces magnifiques cloches dans le cours du présent mois. La plus grosse pese plus de 5,000.

—Aujourd'hui, les citoyens de Nicolet, accompagnes de Mgr Gravel, sont allés en pèlerinage au sanctuaire de la Bonne Sainte Anne.

—Demain, les habitants des paroisses de Drummond et de Danville feront un troisième pelerinage à Sainte Anne de Beaupre.

—La deuxième retraite ecclesiastique de l'archidiocese commencera ce soir, pour se terminer mardi matin, le 13 septembre.

—Hier la nuit un vieillard ce 74 ans et nommé Brillant dit Ladurantaye est mort subitement chez Mme Leclerc, sa fille, rue Blacklock, quartier Montcalm. En entendant râler le moribond, qui s'était laissé tomber sur le plancher, on a couru chercher l'abbé Vaillancourt à la cure Saint-Jean-Baptiste, et le Dr Coote. Mais lorsqu'ils sont arrivés ils n'ont trouvé qu'un cadavre.

—Celui-ci a été transporté chez une autre fille du défunt, Mme Dechene, rue Scott, où le coroner a tenu une enquete hier après-midi.

—Une foule considérable a visité dimanche le bassin de carrenage à Saint-Joseph de Lévis, dans lequel est maintenant contenu sain et sauf le steamer naufrage "Titania." L'immense bassin offre un grand intérêt aux visiteurs qui peuvent en examiner à loisir tous les détails. C'est un travail d'ingénieur qui mérite d'être vu par tout le monde.

—Les avaries du "Titania" sont plus considérables qu'on ne le supposait d'abord. Un grand nombre d'ouvriers travaillent actuellement à les reparer, et la plus grande animation regne aux abords et dans le bassin.

—Son Honneur le lieutenant-gouverneur vient de lancer une proclamation annonçant que l'acte des manufactures, passé à la dernière session de la législature, aura force de loi à partir du premier octobre prochain.

—Un vieillard, âgé de 74 ans, nommé Brillant dit LaDurantaye, est mort subitement la nuit dernière, à sa residence, rue Saint Amable, fauxbourg Saint Jean. On l'a trouvé raidi sur le plancher de sa chambre et l'on a envoyé querir le medecin et le prêtre, mais quand ils sont arrivés, il était mort. Il a été transporté à la residence de son gendre, M. Deschênes, rue Scott, où l'enquête aura lieu cette après-midi. M. l'abbé Vaillancourt, vicaire de Saint-Jean, en allant visiter ce vieillard la nuit derniere, a été insulte par deux individus ivres sur la rue Saint Jean.

QUÉBEC, 7—Les personnes qui étaient à bord du *Lévis*, faisant hier son voyage de 5.30 hrs a ses postes ordinaires ont pu voir en sans une certaine émotion le corps d'un homme noye descendant le fleuve à la dérive. Le bateau arrivait au quai de la pointe à Biseau, Saint Colomb de Sillery, quand il a fait la rencontre de ce cadavre. Un de plus presse pour les passagers qui débarquaient a cet endroit de voir au sauvetage du corps du malheureux noye. M. Croteau, courut de suite avec une chaloupe sur l'estacade qui s'etend entre deux quais, et put sans difficulté repêcher le cadavre.

Ce matin, le coroner a tenu une enquête. Voici le signalement : Taille, 5 pieds 9 pouces ; largeur de l'estomac d'une epaule a l'autre, 20 pouces ; barbe complète et cheveux noirs. Il est chaussé d'une paire de botters et n'a ni bas, ni calecon ; il est vêtu d'une chemise de laine grise et d'une *frock* de toile à voile grisatre ; il porte une ceinture de cuir avec gaine et couteau ; il n'a pas de jonc dans les doigts. On n'a trouvé sur son corps aucune marque religieuse ni d'objets religieux dans les poches de ses vêtements.

Comme à la Pointe à Biseau pas un marin ne manque a bord des vaisseaux et aucune noyade n'a etesignalée au bureau de la marine, on croit que cet homme se sera noye aux Trois Rivieres, vu en outre que le corps parait avoir sejourne dans l'eau une quinzaine de jours.

Nouvelles de Winnipeg

WINNIPEG, 7—Les accusations portées contre M. M. Roble le chef des pompiers, n'ont pu être prouvees devant le comité.

—Invité à visiter le Nord-Ouest, M. Blake a répondu qu'il ne pourrait y aller avant les élections generales.

—Sir Donald A. Smith est parti pour le Sud en train special hier soir.

—Le comte de Kingston nie que sir Charles Dilke ait été son compagnon de voyage au Nord-Ouest.

—Si Richard Cartwright et M. Cothingood Schrieber sont arrives ce matin en route pour la côte du Pacifique.

—Le bataillon d'éclaireurs de Calgary a présente une adresse au general Strange. Dans sa reponse le general Strange a fait les plus grands éloges du 65e bataillon.

—On croit que Vancouver et San Francisco seront reliés par une ligne de telegraphe vers Noël.

La question des pêcheries

HALIFAX, 7—La goélette "Highland Land" sera vendue le 20 courant, si les propriétaires ne produisent pas leurs moyens de défense.

—Le croiseur "Houlette" est parti pour les endroits de peche.

—L'"Acadian" sous le commandement de l'amiral Scott est parti hier soir pour faire la pêche au maquereau.

—La goélette "Gloucester Lawrence Murdock," est entrée au havre Shelburne, samedi pour se mettre a l'abri.

Le capitaine Quigley, a informé le commandant Hopkins, qu'il devait faire son entrée à la douane, ce qui a été fait.

Le "Lawrence Murdock est arrivé pour la troisième fois sur les côtes.

ETATS-UNIS

Les tremblements de terre

CHARLESTON, C. S., 7—La déclaration du professeur NewComb, qu'on pouvait s'attendre prochainement à une forte maree, a causé beaucoup d'excitation en cette ville. Les professeurs Metzee et Mendenhall, sont de la même opinion.

Ce dernier dit que les tremblements de terre ont cesse, mais qu'on peut avoir encore de legeres secousses ; une legere secousse a été ressentie hier soir, mais non par tous les citoyens de la ville.

Les savants n'ajoutent pas foi aux rapports qu'il y a eu des orages de pierres, ici, la semaine dernière.

AUGUSTA, Ge., 7—Un des curieux resultats des tremblements de terre est le changement dans la topographie du pays. Plusieurs maisons sur les bancs de sable, dans la partie aristocratique de la ville, qui ne pouvaient être vues de la ville, sont maintenant tres visibles, tandis que d'autres ont disparu.

EVANSVILLE, Ind. 7—Une forte secousse de tremblement de terre s'est fait sentir ici ce matin à 1.44. Elle a été precédée par un bruit ressemblant a une explosion de dynamite.

Les regattes de New-York

NEW-YORK, 7—La course de yachts entre le "Mayflower", de Boston et le "Galatea" de Londres s'est terminee par la victoire du premier qui est revenu à son point de depart 12 minutes 02 secondes avant son concurrent.

L'exposition de percherons à Chicago

CHICAGO, 7—Le principal attrait de l'exposition qui s'est ouverte hier a Chicago est sans contredit l'exposition des chevaux de trait, qui attire l'attention de tous les eleveurs et amateurs des Etats-Unis, aussi bien que de plusieurs pays d'Europe. Cette exposition de chevaux est, dit-on, une des plus importantes qu'on ait jamais vues.

Le bâtiment de l'American Percheron Horse Breeders' Association seul a sept cents pieds de long. Il n'y a pas moins de trois cents percherons pur sang venant de cinquante fermes des Etats-Unis et du Canada, et plusieurs centaines de percherons croises. Les prix affectés a l'exposition des chevaux s'elevent a $7,000 en espèces, sans compter un grand nombre de medailles d'or, d'argent et de bronze.

Le jury international se compose de M. de la Motte-Rouge, inspecteur des haras de France, du professeur Andrew Smith, de l'ecole veterinaire de Montreal, pour le Canada et de M. George Loring pour les Etats-Unis. Il y a aussi une exposition speciale de la National French Kraft Horse Association, sous la direction de M. Butterworth.

Nouvelles maritimes

NEW-YORK, 7—L'Italie est arrivé de Liverpool et le Fulda de Brême.

Faillites

BOSTON, 7—MM. Allen & Noble, marchands de fer, sont en faillite ; leur passif est de $500,000.

BOSTON, 7—La faillite de MM. Cloutman & Bingham, marchands de chaussures, a été annoncee hier et a crée une sensation ; leur passif est d'environ $600,000.

Les Apaches

MARICOPA, Ariz., 7—Le général Miles télégraphie de Fort Bowie que les Apaches se sont livres aux troupes, comme prisonniers de guerre le 4 courant. Je suis arrivé ici avec Geronimo, Natchez et trois autres. Le capitaine Lawton s'en vient avec les autres. Ils seront tous envoyés à environ 2000 milles a l'Est d'ici, de plus du Fort Apache pour me diriger dans la meme direction.

Courses de yacht

NEW-YORK, 7—Le club de yacht de New-York, a decide d'accepter l'offre qui lui a été faite par plusieurs citoyens eminents de Newport, de fournir une splendide coupe pour les courses de cette ville auxquelles la Galatea sera invitée à prendre part ; cette coupe sera le don absolu du gagnant. On a accepte sans discussion, le défi de faire avec la Galatea, une course aller et retour aux Bermudes.

NEW-YORK, 7, 12 hrs.—A 11.55 hrs., le *May Flower* etait d'environ un demi-mille en avant du *Galatea*.

EUROPE

La situation en Irlande

BELFAST 7—Un certain nombre de membres de la gendarmerie de comte qui ont été de service ici pendant les desordres sont alles prendre leur service ordinaire. Un certain nombre d'autres seront licenciés la semaine prochaine.

LONDRES 2—Le 2me régiment des Grenadiers Guards s'est embarqué aujourd'hui pour l'Irlande.

La question d'Orient

LONDRES, 7—On dit que la Russie continue a tenter de former une alliance avec la Turquie.

PESTH, 7—Le *Pesther Lloyd*, semi-officiel, traitant la question de la succession au trone bulgare dit que l'Autriche sera forcee de faire face seule à l'armee russe. L'Allemagne renoncerait plutôt a l'alliance autrichienne que de declarer la guerre à la Russie.

VIENNE, 7—Le *New Free Press* dit que des troupes considerables sont envoyees a Odessa sous prétexte de revue, mais qu'en realite elle y sont envoyees pour la guerre.

SOFIA, 7—MM. Stambriloff et Radaslaroff se sont presentes au consulat russe de cette ville, au nom du gouvernement, et ont demande : 1o. le nom d'un candidat au trone bulgare qui est supporté par la Russie ; 2o, une promesse formelle que la Russie ne tentera pas de s'emparer de la Bulgarie ; 3o. le maintien de la constitution actuelle, le respect de la liberté de la Bulgarie et de son autonomie domestique ; 4o. la limitation des pouvoirs du général russe qui sera envoyé en Bulgarie à la position de ministre de la guerre, et l'organisation de l'armee sous des chefs bulgares et non russes.

Ces propositions ont été télégraphiées à Saint-Petersbourg et on attend une reponse.

LONDRES, 7—On croit à Sofia que l'assemblee nationale reelira Alexandre. Le prince a notifié le czar et le sultan de son abdication.

SOFIA, 7—Le prince Alexandre souffre d'insomnie ; il est faible et nerveux. Les partisans de Zemkoff refuserent de s'adjoindre au conseil de regence.

SAINT-PÉTERSBOURG, 7—On dit que aussitôt qu'Alexandre quittera la Bulgarie le prince Dolgorouki se mettra en route pour Sofia, emportant avec lui une forte somme d'or russe.

SAINT-PÉTERSBOURG, 7—La *Novoe Vremya* demande la constitution d'une regence en Bulgarie qui jouira de la confiance de la Russie et succedera au prince Alexandre comme prince de la Roumelie orientale.

Le même journal discute la question de l'union de la Bulgarie et de la Russie, glose sur l'opportunite d'une occupation temporaire russe et disserte sur la politique de la Russie, qui accorderait son appui materiel et moral au nouveau gouvernement bulgare, de façon a mettre d'accord la politique exterieure de la Bulgarie avec les interets panslavistes russes.

Le vassalage de la Bulgarie à la Turquie offrirait, ajoute la *Novoe Vremya*, de bonnes conditions pour realiser la combinaison ci-dessus, si la Russie achetait ou obtenait par quelque autre moyen le droit de suzeraineté de la Turquie sur la Bulgarie.

La *Gazette de Saint-Pétersbourg*, organe allemand, dit que la solution la plus equitable du problème bulgare serait que la Russie occupât en Bulgarie la même position que l'Autriche occupe en Bosnie et en Herzegovine, avec le consentement des puissances comme dans le cas de l'Autriche.

PARIS, 7—Le *Journal des Débats* publie une nouvelle à sensation d'après laquelle un soulevement aurait éclaté dans le Nord-Est de l'Inde contre l'Angleterre. On rapporte qu'un certain nombre de princes hindous se seraient mis du côté des Russes, exhorteraient le peuple à briser le joug anglais. Le *Journal* ajoute qu'on peut s'attendre bientôt à de graves evenements dans l'Asie centrale.

RUSTCHUK, 7—La reponse du czar à la lettre du prince Alexandre n'a été publiee ici qu'hier. Elle a crée une veritable consternation parmi le peuple et une indignation non moins grande parmi les affaires. Plusieurs de ces derniers parlent de résistance ouverte si la Russie essaie de déposer le prince Alexandre contre la volonté du peuple.

SOFIA, 1—Le prince Alexandre a eu deux entrevues avec les officiers de l'armee venus pour lui recommander de rester sur le trône. Chaque fois il les a supplies de ne pas s'opposer a son depart. Les officiers lui promirent de suivre son avis.

—Le prince partira de Sofia le 13 septembre.

—Le consul russe en cette ville a informe le prince Alexandre que le czar accepte les propositions faites par les notables de la Bulgarie comme condition à l'abdication du prince Alexandre et qu'il reconnaitra le regent, l'union de la Bulgarie et de la Roumelie ainsi que l'independance du pays. Le czar nommera un plenipotentiaire militaire à Sofia.

—Le prince Alexandre est alle faire ses adieux aujourd'hui aux officiers reunis au camp.

BOMBAY 7—Lord Dufferin, vice-roi de l'Inde, a abrogé le traite avec le rajah de Sikhim parce que celui-ci a permis aux troupes de Thibet de penetrer sur son territoire.

SOFIA 7—Le prince Alexandre est parti pour la frontiere. La Russie consent a ce que lui ont demande les Bulgares.

—Le conseil de régence se compose de MM. Stambouloff, Karaveloff et Mutkaroff.

LONDRES 8—On dit que la Roumanie, la Servie et la Grece ont commence à mobiliser leurs armees respectives.

SOFIA 7—Le commandant de la garnison de Widding a offert de marcher a la rescousse du prince Alexandre à Sofia.

Les mouvements du Czar

SAINT-PETERSBOURG 7—Le czar, la czarine, le czarevich et les grands ducs, vont partis pour Varsovie ou doivent avoir lieu les grandes manœuvres.

La question irlandaise

LONDRES 7—Le gouvernement va accorder deux jours a M. Parnell pour la discussion de son bill concernant les évictions.

DUBLIN 7—A l'assemblée de la ligue irlandaise aujourd'hui M. Kenny a dit qu'ils emploieraient tous les moyens légaux pour empêcher les évictions et qu'ils sauront bien triompher même si le bill de M. Parnell est rejete.

Les Iles Carolines

MADRID, 7—L'*Imparcial* dit que l'Allemagne a abandonne son droit d'établir une station navale aux îles Caroline.

Jeune prolongé

LONDRES, 7—L'Italien Succi qui a fait le pari de rester trente jours sans manger manifeste une vigueur vraiment surprenante si, toutefois, son jeune n'est pas une fumisterie. Il nage, monte à cheval, converse avec la plus grande animation sans paraitre éprouver la moindre fatigue, et cela après être reste douze jours sans manger. Il dit qu'il ne prendra une seconde dose de son élixir que vers la fin de son jeune.

Désordres en Espagne

MADRID, 7—La population de La Corogne refuse de payer l'impôt et des desordres graves se sont produits pendant les deux dernieres journées. Les autorités ont été obligees d'appeler la police et la troupe pour disperser les emeutiers. Plusieurs personnes ont été blessees par l'explosion d'une cartouche de dynamite. On a opere beaucoup d'arrestations.

Le choléra

BULGARIE, 7—Le choléra a fait son apparition a Camiola. Il y a eu onze mortalites.

Les troubles à Belfast

BELFAST, 7—Un grand nombre d'hommes de police qui étaient venus ici pour faire cesser les emeutes sont partis pour leurs stations respectives ; plusieurs autres partiront la semaine prochaine.

Un navire boycotté

DUBLIN, 7—M. Taylor, agent pour le "Marquis of Ely," accompagné d'une escorte de police, s'est embarque hier sur le navire de la compagnie de Waterford qui prenait un chargement à Duncannon pour Waterford.

Tous les autres passagers ont immédiatement quitte le navire, amenant avec eux leurs animaux et apportant leurs marchandises et se sont ensuite rendus à leurs demeures en bateaux pêcheurs. Le boycotting est dû à des évictions faites récemment sur les proprietes du marquis d'Ely.

Pèlerinage à Lourdes

BERNE, 7—En ce moment la Suisse est visitee ou plutôt traversee par un grand nombre de pelerins venant de l'Autriche et se rendant à Lourdes. C'est ainsi qu'un grand convoi est passé à Berne, a destination de la France, dans un train special compose de plusieurs wagons de chaque classe. Parmi les pelerins, on remarquait le comte de Lippe, la comtesse Szapary et ses trois filles, le conseiller impérial Zschokke et le celebre marchand d'images Heindl.

Le drapeau de cette petite armee, destiné à être offert à l'eglise votive de Lourdes, est paraît-il, un chef-d'œuvre de patience et de travail feminin. Les treize saints, patrons des Etats de l'Autriche, ont ete brodes en soie et or, et medaillons formant une croix. Ce travail a été execute successivement dans plusieurs couvents autrichiens.

Un peu partout ou le train s'est arrêté, il y a eu grand branle bas de chopes de biere et rude besogne pour s'entendre avec les pèlerins, munis de kreutzers ou autres monnaies autrichiennes que les fournisseurs suisses ne voulaient pas accepter.

OUIMET, CORNEILLER & LAJOIE
AVOCATS
No 1608 Rue Notre-Dame
J. Ald. Ouimet, C. R., M.P., C. A. Corneiller
H. Gerin-Lajoie, B. A., L. L. L.

VICTOR ROY
— ARCHITECTE —
26 Rue Saint-Jacques 26
MONTREAL

PERRAULT & MESNARD
— ARCHITECTES —
No 11 Coin de la Place d'Armes, No 11
H. M. PERRAULT
Architecte, Arpenteur et Agent d'Immeubles

F. X. TREMBLAY
Chirurgien-Dentiste
— 191 —
Rue Saint-Jacques, Montréal.
67 a

D. SINCENNES, Courtier en Douane, No 28 rue Saint François-Xavier, Montreal. Telephone No 638.
119-a

A. CINQ-MARS
Ci-devant Secretaire-Tresorier de la Compagnie de filature Sainte-Anne, Hochelaga.
— COMPTABLE et AUDITEUR —
Bureau : No 7 Place-d'Armes, Montréal.
Attention particulière donnée aux successions et aux compagnies à fonds social. 258 sm

ETABLI EN 1850
J. H. Walker
DESSINATEUR ET GRAVEUR SUR BOIS
Dessins originaux préparés, Gravures d'art, Portraits, etc.
132 Rue Saint-Jacques
— ET —
116 St Frs-Xavier
31-a-c

COLONNE CARSLEY
Mercredi, 8 Sept. '86
ETOFFES A ROBES
ETOFFES A ROBES
ETOFFES A ROBES
ETOFFES A ROBES
Etoffes à robes de magnifiques dessins varies, qu'il faut examiner soi-même pour les apprecier à leur juste valeur.
S. CARSLEY

SOIES
SOIES
SOIES
SOIES
Le magasin pour soies de toutes sortes, nuances et qualités, est celui de
S. CARSLEY

MANTEAUX
MANTEAUX
MANTEAUX
MANTEAUX
Pour manteaux dans tous les genres les plus nouveaux et des meilleures qualites, allez chez
S. CARSLEY

TAPIS TAPIS
TAPIS TAPIS
TAPIS TAPIS
TAPIS TAPIS
Pour nouveaux tapis de toutes qualités, convenant à toutes les bourses, allez chez
S. CARSLEY

GARNITURES DE MAISON
GARNITURES DE MAISON
GARNITURES DE MAISON
GARNITURES DE MAISON
Si vous avez besoin de quelqu'article pour maison, de bonne qualité, à bon marché et pour choisir dans un assortiment tres considérable, allez chez
S. CARSLEY

S. CARSLEY
Nos 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775 et 1777,
RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

GRANDS AVANTAGES OFFERTS pendant tout ce mois chez
LIGGET & HAMILTON.

FRANGES POUR RIDEAUX—Un lot défiant à moins de la moitié du prix. Si vous voulez garnir vos rideaux, cela vous coûtera peu et ils seront beaucoup plus beaux.
LIGGET & HAMILTON.

RIDEAUX ET PORTIERES, avec Bagnettes et Corniches. Attrayants et à bon marché, chez
LIGGET & HAMILTON.

VOYEZ D'ABORD et décidez par vous-même si les lignes spéciales que nous offrons sont dignes des louanges que nous en faisons.
LIGGET & HAMILTON.

TAPIS DE TOUTE QUALITE A TRES-BON MARCHE, chez
LIGGET & HAMILTON.

LIGGET & HAMILTON
1883 et 1885 Rue Notre-Dame, Montréal

ALLEZ
AU BON MARCHE !
GRANDE VENTE D'AUTOMNE !
DE LA
MAISON ALP. VALIQUETTE
CHANCES !
100 pièces de Velveteens noire et de couleur seront vendues à 25 cts la verge.
Velours de soie bracade à 50 la verge.
Peluches de soie, de toutes nuances, à $1.00 la verge.
Velveteens Corduroy, de toute nuance, pour garniture de costumes.
ETOFFES A ROBES
250 pièces d'étoffes pour costumes, de toute nuance, devant être toutes vendues à 10 cts la verge.
25 caisses d'étoffes à robe viennent d'être reçues de Londres, et seront mises en vente dès lundi à des prix qui conviendront à tous les acheteurs.
100 douzaines de chemises non repassées seront vendues à 35 cts chaque.
SPECIAL
Véritable flanelle de Chambly, 27 pouces de largeur, sera vendue à 20 cts la verge.
Flanelles de toutes nuances, à 15 cts la verge.
Flanelles de fabrique domestique, 30 pouces de largeur, 25 cts la Verge.

Au Bon Marché
1867, 1869 et 1871
Rue Notre-Dame, RUE McGILL
PRES DE LA

PAVILLONS! PAVILLONS! PAVILLONS!
Drapeaux tricolore français de toute grandeur
Drapeaux tricolore français en coton
Drapeaux tricolore français en Bunting
Drapeaux du Dominion de toute grandeur
Insignes anglaises de toute grandeur
Drapeaux américains
Union Jacks
Tissus pour pavillons, en Coton et en Bunting
Etoffes à robes d'été, des dernières nuances
Linge de corps pour l'été, de toute grandeur
Bas pour l'été de toute grandeur, etc., etc.
— AU —
Magasin de Gants de kid Français
ETABLI EN 1827
THOMAS MUSSEN
MARCHANDISES SECHES
1651 et 1653 Rue NotreDame, Montréal.
— ET —
2, 4 et 6 Rue Saint-Lambert, Montreal.
Nouveautés, Tapis, Prelarts, etc., etc., au gros et en detail.

GIBB & CIE
recevant chaque semaine des
ETOFFES dans LES DERNIERS GOUTS
INVITENT LE PUBLIC A VENIR LES EXAMINER

POUR L'OUVERTURES DES CLASSES
LITS EN FER,
SOMMIERS, MATELAS, Etc.,
BOITES DE TOILETTE,
(AVEC OU SANS FOURNITURES)
COUVERTS DE TABLE,
CISEAUX, CANIFS, Etc.,
— CHEZ —
L. J. A. SURVEYER
1588 RUE NOTRE-DAME
En face du Palais de Justice.

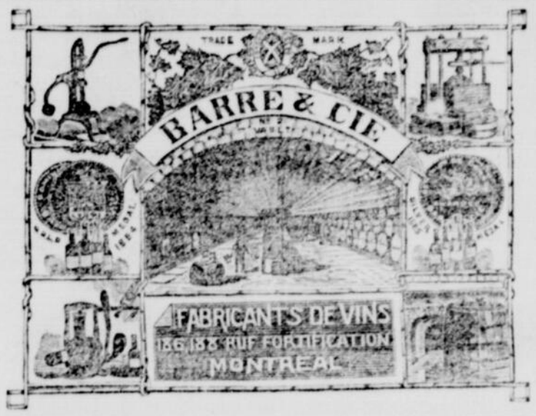

AUX MEDECINS ET AU PUBLIC EN GENERAL
En usage depuis plusieurs siècles dans les hôpitaux et couvents
VIN DE SAINT-MICHEL
HYGIENIQUE — TONIQUE — RECONSTITUANT
En usage depuis plusieurs siècles dans les hôpitaux européens
MONTRÉAL, 20 SEPTEMBRE 1881.
Messieurs Monpetit, Boivin & Cie.
Depuis le mois de mai dernier, j'ai prescrit le VIN SAINT-MICHEL à plus de quatre-vingts malades, tant enfants qu'adultes, à cause de débilité, d'apepsie. Le resultat a été, dans chacun des cas, satisfaisant. Le vin est substantiel, nutritif et tonique.
Votre, etc.,
Dr J. M. BEAUSOLEIL, 66 RUE St-DENIS.
AGENTS GÉ. POUR LA PUI SANCE
MONCENAIS, BOIVIN & CIE.
— 338 — RUE SAINT PAUL —
VENTE CHEZ LES PRINCIPAUX EPICIERS ET CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

LE BAIN TURC OU ROMAIN MODERNE
140, Rue Sainte Monique,
Au pied de l'Avenue du Collège McGill, Montréal
Etabli en 1869—Reconstruit et agrandi en 1873—Renouvele, améliore et muni de nouveaux perfectionnements modernes en 1884—Agrandi et ameliore de nouveau en 1885.
Le plus grand, le mieux confectionné, le plus riche et le mieux fini de tout le continent
HEURES : Messieurs, de 6 à 8 heures A.M. et de 2 à 9 heures P.M. ; Dames, de 10 à 12 hrs Lundi, Mercredi et Vendredi.
En outre que ces Bains Turcs sont les plus grands, les mieux confectionnés et les mieux finis du continent l'institut informe offre tous les avantages hygiéniques des divers traitements HYDROTHERAPEUTIQUES, de même que la PRATIQUE de la GYMNASTIQUE MEDICALE SUEDOISE et du MASSAGE. Toutes les precautions nécessaires sont prises pour assurer le confort des patients qui demeurent dans l'institution même.
Un son tout particulier est apporte au traitement des MALADIES CHRONIQUES. Les convalescents, ainsi que ceux dont la santé exige des soins particuliers, trouveront dans cette institution un asile tranquille et agreable, et en outre, de nombreux avantages qu'ils ne peuvent trouver ailleurs.
D. B. A. MACBEAN, M. D.,
PROPRIETAIRE.
27 a-c

COFFRES-FORTS
DE
GOLDIE & McCULLOCH.
MEDAILLE D'OR décernée pour les Coffres Forts à l'epreuve des Voleurs.
MEDAILLE D'OR décernée pour les Coffres-Forts à l'epreuve du Feu.
PREMIERS PRIX remportés à toutes les Expositions où ils ont été exhibés
LES HOMMES D'AFFAIRES N'EN VEULENT PAS D'AUTRES
ALFRED BENN, Agent général - - - - 298, Rue Saint-Jacques.

Fire & Water Proof
PAINT
NE LISEZ PAS CECI !
Dernier grand succès obtenu par la Peinture Chantelume de A. A. Wilson & Cie.
(Peinture à l'epreuve du Feu et de l'Eau)
LES AGENTS D'ASSURANCES sont prêts à assurer les hautes recouvertes de cette peinture contre les risques de premiere classe. Elle est couleur noire, $1 par gallon ; couleur rouge et brune, $1.10 le gallon ; couleur de vin, $1.25. Un gallon de cette peinture recouvrira sur le toit un de 150 à 200 pieds ; sur toile et feutre 500 pieds. Couleurs jaune, crème, gris français, ardoise, blanche et autres couleurs, a $2 par gallon impérial. Un gallon de cette peinture couvrira 400 pieds sur bois plane. Peinture garantie pour ce qu'elle est représentée, et si l'acheteur n'est pas satisfait, les argents et dépenses seront remboursés.
Toujours en mains, peintures de toutes descriptions en barils, huile, terebenthine, vernis, couleurs, huile à moulin, etc., etc. S'adresser aux Nos 219 et 221 rue Saint Paul, et au No 9 Place Jacques-Cartier, Montreal.
Ciment à couverture, à 6 cts la livre. Blanc de plomb chimiq., 3 5 le 100 lbs. Ciment noir, $3 le cuart. Ciment au gallon, 40 cts ; Ciment pour joint de pierre de taille et couverture ; Papier-feutre pour couvertures.
175-sm-c
A. A. WILSON & CIE, Fabricants.

CHARBON ! CHARBON ! CHARBON !
T. F. MOORE & CIE
— IMPORTATEUR DE —
Charbon Mou - Charbon Dur
LEHIGH LUMP POUR FONDERIE — COKE ET CHARBON DE BOIS
FURNACE COAL — EGG COAL — SCOTCH STEAM COAL
STOVE COAL — CHEST COAL — SCOTCH GRATE COAL
Le Charbon est sous Abri et est livré Sec et Criblé
LIVRAISON PROMPTE ET A BAS PRIX !
Comme il y en a qui ne peuvent acheter une grande quantité, à cause du déménagement du mois de mai, on livrera n'importe quelle quantité en sac, sans extra.
BUREAUX ET CLOS :
415 RUE MIGNONNE - - - 266 RUE AMHERST
Veuillez donner votre ordre directement, vous aurez le bénéfice de la commission.
Communication par Téléphone, No 975. T. F. MOORE & CIE

LA FARINE PREPAREE DE BRODIE
EST FABRIQUÉE D'APRÈS UNE NOUVELLE MÉTHODE, AU MOYEN DE CYLINDRE, AVEC DU BLÉ DE PREMIÈRE QUALITÉ ET EST PRÉFÉRABLE, SOUS TOUS RAPPORTS, A LA FARINE ORDINAIRE.
En vente chez tous les épiciers, soit en ville, soit à la campagne.

INDENIABLE ! SEIZE ANS DE SUCCES !
EXTRAITS de SILVERMAN
Ces extraits sont faits d'après l'ancien système, lequel a toujours donné et continue de donner une entiere satisfaction et les a placés au premier rang pour la pureté et la force. Egaux, sinon supérieurs, à n'importe quels extraits vendus dans le Dominion. Une fois essayés, toujours en usage.
— DEPOT EN GROS ET MANUFACTURE : —
504 et 506, Rue Saint-Paul, 504 et 506
TELEPHONE, 1254.

VENTES PAR ENCAN
PAR BENNING ET BARSALOU
Meubles de Ménage de Valeur
POUR LE COMPTE DE LA SUCCESSION DE
FEU L'HON. JEAN-LOUIS BEAUDRY
Les soussignés ont reçu instruction des exécuteurs testamentaires de feu l'honorable Jean-Louis Beaudry, de vendre à la residence No 31 rue Drummond, coin de la rue Dorchester,
MERCREDI, LE 15 SEPTEMBRE
tous les meubles de prix, consistant en :
— POUR SALON —
Ameublement de salon en bois de rose.
Table de centre en bois de rose.
Tables pour jeux de cartes en bois de rose.
Table en papier maché.
Piano carré en bois de rose.
Porte-musique en mahogany.
Rideaux en brocatelle.
une magnifique collection de tableaux de prix, dont plusieurs originaux et copies de Fauteuil, et une autre collection d'articles trop longue à énumérer.
— SALLE A DINER —
Cuillers de table, a the et a dessert, en argent solide.
Fourchettes en argent solide.
Saucieres, coquetiers et cuillers pour soi en argent solide.
Service considérable d'articles plaqués, comprenant cuillers, fourchettes, cabarets, brûle-noix, corbeilles a pain et a gateaux, jeux a l'eau, couverts de plats, cafetiere, etc.
Couteaux et fourchettes en ivoire.
Services a diner, a déjeuner et a dessert.
Verrerie en verre coupe, etc., etc.
— BIBLIOTHEQUE —
Corps de bibliotheque et secretaire en mahogany.
Table de bureau en mahogany.
Corps de bibliotheque en mahogany.
— PASSAGE —
Etagere pour chapeaux, en mahogany.
Glaces de passage en mahogany.
Table de passage en mahogany, avec dessus en marbre.
Tapis de descente.
Tapis de passage.
Tapis d'escalier, etc., etc.
— CHAMBRES A COUCHER —
Plusieurs ameublements, comprenant : couchettes en mahogany, matelas, lits de plume, oreillers et traversins, couvre-pieds, couvertes, et autre linge pour lits, marteaux a coudre, etc.
— AUSSI —
Tapis de table, nappes, essuie-mains, etc., etc.
— ET —
Une magnifique table de billard, avec tous les accessoires necessaires.
— ET AUSSI —
Le contenu de la cave a vins, dans laquelle se trouvent de tres vieux vins, comme vin, champagne, whisky, cognac, vieux rye, etc., etc.
Les vins et les tableaux seront mis en vente a deux heures precises.
Vente a six heures.
BENNING & BARSALOU,
203 Encanteurs.

A. SICOTTE & FILS
Ferblantiers, Plombiers et ouvriers dans les appareils à Gaz
FOURNISSENT DE
Fournaises à air chaud, de Boigneries, de Calorifères, et couvertures en Ferblanc, Tôle Galvanisee, Conducteurs de Tuyaux metalliques, etc.
331 RUE SAINT-LAURENT 331
MONTREAL

T. CHRISTY
82, rue Bleury
Fabricant et ouvreur d'Appareils à Gaz et à Vapeur.
Poêles et fournaises fabriqués et reparés. Ouvrages de première classe. Prix modérés. 21 a

Fonderie de Cloches McShane

La Meilleure Qualité de Cloches
Cloches et Clochettes d'Eglises, Chapelles, Horloges de tours, etc. Prix garantis, satisfaction assurée. Pour prix, etc., s'adresser à cette adresse, H. McSHANE & Co
Nommée de journal, BALTIMORE, Md., U.S.
190-a-c

NOTICE TO CORPORATIONS
STEAMBOAT OWNERS AND OTHERS
Manufacturers of high speed Engines for all purposes, especially adapted for Electric Light for steamboats and screw lighting, now running the Montreal, St. John, N. B., Halifax, N. S., and Quebec, and are taking the lead throughout Canada.
Marine Engines on hand, cylinders from 15 x 15 to 8 x 10. Also upright from 3 to 12 h. p. and stationary from 4 to 50 h. p. Water Works supplies, Hydrants, Valves, Pumps, &c., &c.
Toronto Engine and Boiler works,
Front Street East, Toronto,
138 a JOHN PERKINS, Prop.

FONDERIE DE L'AIGLE
(EAGLE FOUNDRY)
GEORGE BRUSH,
11 et 31 RUE KING ET QUEEN,
MONTREAL
Fabricants d'engins à vapeur, bouilloires, élevateurs, pompes à vapeur, scies circulaires, machines à broyer l'ecorce, machines à faire du bardeau, roues turbines, appareils de tout genre, pour moulins, arbres de couche, crochets et poulies, convoyeurs pour ecorce, emmagasinant à la main ou par force motrice artificielle, etc.
Agent pour le régulateur des engins à vapeur de "Waiter" et des pompes centrifuges de "Head & Sisco."

MACHINERIES
A vendre à très bon marché, conditions faciles, un grand lot de machineries américaines, comprenant machines à blanchir et à emboucher, de toutes grandeurs, machines à moulures, machines à trouer et à scier, etc., etc.
Arbres de couche pour scies, poulies et suspensoirs, gros arbres de couche et courroies, 2 1/2 la livre. Un grand lot d'accessoires extra pour machines

FEUILLETON

Le Bracelet Sanglant

VII — *Suite*

Ce qui est beaucoup plus rare, c'est qu'on lui plaise, et je suis certain que vous lui avez plu beaucoup. J'ai lu dans ses yeux que vous lui étiez très-sympathique, et je vous jure que vous auriez tort de ne pas répondre aux avances qu'elle vous a faites.

—En vérité, elle est bien bonne de me trouver à son gré. J'ai été si gauche... et cet accident du bracelet a été si ridicule !

—Le bracelet ! mais c'est le clou de la représentation, comme on dit au théâtre... le clou auquel s'est accroché l'intérêt que vous porte Yalta. Elle adore les histoires sentimentales, et vous voilà du coup passé héros de roman.

—Pas du sien, docteur.

—Oh ! ne craignez rien. La comtesse est blindée contre l'amour ; elle n'ambitionne que votre amitié.

—J'en suis persuadé, mais de l'amitié à l'amour, le chemin est glissant, et j'ai peur de ne pas pouvoir m'arrêter une fois que je serai lancé sur la pente.

—Allons donc ! un Parisien comme vous ne se laisse pas entraîner. Prenez l'amitié, puisqu'on vous l'offre, et vous vous en trouverez bien. Un jour viendra, je le parierais, où vous me remercierez de vous avoir présenté à madame Yalta.

Venez voir ses objets d'art, en attendant.

Maxime avait dit à peu près tout ce qu'il avait à dire, et il lui semblait superflu d'insister. Il suivit M. Villagos qui prit, pour sortir de la salle d'armes, la porte par laquelle il y était entré.

L'obligeant docteur lui fit suivre encore de longs corridors qui aboutissaient à une ouverture masquée par une lourde tapisserie des Gobelins.

Derrière cette clôture élégante se tenait un serviteur zélé qui, au premier bruit de leurs pas, s'empressa de la soulever.

Ce prépost à la garde des grands appartements était un geant : six pieds de haut, large à proportion et barbu comme l'Hercule Farnese. Il ne lui manquait qu'une massue. Chamarrée avec cela de brandebourgs et de galons, il avait une mine à imposer le respect. Un bourgeois naïf l'aurait salué jusqu'à terre.

Ce fut, au contraire, lui qui salua humblement M. Villagos, et il s'effaça pour lui livrer le passage que Maxime franchit à la suite de son introducteur.

Le sceptique neveu de M. Dorgères vit aussitôt que le docteur n'avait pas exagéré en lui affirmant que la comtesse habitait un palais dont le *cottage* n'était que l'antichambre.

En deçà de la portière, tout était sacrifié à la fantaisie ; au delà, commençait l'installation grandiose d'une princesse de bon aloi.

Les salons succédaient aux salons, absolument comme à Versailles, des salons dorés, avec plafonds peints par des maîtres qui avaient représenté des triomphes mythologiques et des apothéoses.

A chaque porte se tenait un valet de pied en grande livrée, bleu et or, des valets tournés comme des cent-gardes.

Maxime intimidé par ce luxe royal, n'osait plus souffler mot, et il ne retrouva la parole qu'au moment où il mit le pied dans une vaste galerie tout garnie d'armoires pleines de livres richement reliés.

—A la bonne heure ! s'écria-t-il. Ici, je me reconnais. Nous sommes à Paris, chez une femme riche et intelligente. En admirant les magnificences des appartements que nous venons de traverser, je me demandais si j'allais être reçu par le roi Louis XIV, assis sur son trône.

—Vous comprenez maintenant pourquoi madame Yalta se tient de préférence dans sa maison anglaise, répondit le docteur : ce luxe solennel lui est imposé par son immense fortune, mais elle le fuit tant qu'elle peut. La partie officielle de son hôtel ne sert qu'aux réceptions d'apparat, quatre ou cinq fois par hiver, et ces jours-là elle invite tout Paris.

—Tout Paris, c'est vague. Je sais bien que les hommes du meilleur monde vont à ses fêtes ; mais qui voit-elle en femmes ?

—Des étrangères surtout... elle ne recherche pas les Françaises... mais des étrangères choisis parmi les mieux posées. L'aristocratie des deux mondes se fait honneur de danser chez elle, et on y rencontre une foule d'héritières à marier.

Je vous souhaiterais d'en épouser une. La moins riche est millionnaire.

—Merci, docteur. Je crois que je finirai mes jours dans un célibat obstiné, dussé-je les finir sans le sou, comme c'est très-probable.

Mais voilà, sur ma parole, un traîneau merveilleusement attelé.

Les fenêtres de la bibliothèque donnaient sur la grande cour de l'hôtel, une cour immense, fermée par une grille monumentale, une grille dans le goût de celles qu'on voit aux entrées du parc Monceau.

Et près du perron de l'aile droite du palais, que précédait cette cour, stationnait un traîneau à trois chevaux, un en brancard et sous un collier en forme d'arc de cercle, les deux autres en volée, tenus par un cocher venu, comme tout l'attelage, des bords de la Newa, un cocher emmitouflé jusqu'aux oreilles, et coiffé jusqu'aux yeux d'un énorme bonnet fourré.

Les chevaux piaffaient, les grelots tintaient, et ces bruits joyeux réveillèrent Maxime, que la contemplation des splendeurs de l'hôtel avait un peu engourdi.

—Parbleu ! dit-il, je regretterais toute ma vie de ne pas m'être montré au Bois dans cet équipage sans pareil, à côté de la femme la plus élégante de Paris.

La question est de savoir si le traînage n'est pas un peu prématuré. La neige n'est pas encore durcie.

—Vous n'y entendiez rien, mon cher. Elle tombe depuis hier soir, et le thermomètre est à douze degrés au-dessous de zero. Un vrai temps de Moscou.

La conversation fut interrompue par la comtesse, qui apparut transfigurée.

Elle se montra coiffée d'une toque en loutre qui lui seyait à merveille, et enveloppée de la tête aux pieds dans une pelisse de renard bleu, qui valait certainement plus que le prix du manoir héréditaire des Carnoel.

Maxime, cette fois, trouva qu'elle était décidément ravissante.

Le sang était remonté aux joues pâles de cette créature indéfinissable, et ses yeux brillaient d'un éclat extraordinaire.

On eût dit qu'elle avait la fièvre.

—Prenez garde, madame, lui dit le docteur, frappé de ce changement subit. Le froid est très-vif et vos trotteurs sont très-difficiles à mener. Vous n'êtes pas encore complètement remise, et un excès de fatigue pourrait amener une rechute. En vérité, je crois que vous feriez bien de renoncer à cette promenade.

L'avis fut donné d'un ton sérieux que M. Villagos n'avait pas encore pris pour parler à sa gracieuse malade, mais il ne fut pas suivi.

—Si je rechute, vous me remettrez sur pied encore une fois, mon cher docteur, dit gaîment la comtesse. Et d'ailleurs j'ai la conviction qu'un bain d'air glacé me fera le plus grand bien. Le voyage à Monaco ne m'a pas réussi. Je veux essayer d'un tour au Bois par cette belle gelée.

Qui m'aime me suive, ajouta-t-elle en regardant Maxime.

Et Maxime suivit quoiqu'il n'aimât pas encore, dans le sens passionné du mot.

C'était presque de sa part un acte d'héroïsme, car il était vêtu d'un simple pardessus sans collet de fourrures, et le moindre inconvénient d'une course en traîneau pour un homme si peu chaudement équipé, c'était de prendre un gros rhume.

Mais, une fois lancé, ce coureur d'aventures ne connaissait plus d'obstacles.

Après avoir dit adieu à M. Villagos, qui lui serra très-amicalement la main, il descendit dans la cour avec la comtesse, et il prit place à côté d'elle sur le siège assez étroit du traîneau qui allait les emporter.

Le cocher remit à sa maîtresse les rênes et le fouet garni d'un drap très-épais, à la mode russe, et alla occuper la sellette à l'arrière.

—Causons ! voulez-vous dit à Maxime la dame, aux yeux changeants.

Causer ! Maxime ne demandait que cela ; mais causer de quoi ?

Il n'y avait pas une heure qu'il connaissait la comtesse, et il avait déjà abordé le seul sujet de conversation indiqué par leurs situations réciproques.

Il s'était mis dès le début de l'entrevue, à parler de Georget, et il ne se souciait pas d'en parler encore, car il s'était aperçu que la dame tournait court quand on l'entretenait de son protégé.

—Pourvu qu'elle ne revienne pas sur l'affaire du bracelet ! pensait-il. Je serais assez embarrassé pour lui répondre.

Madame Yalta lui laissa un peu de répit pour se préparer à soutenir le dialogue.

Elle était occupée à régler l'allure de ses trotteurs russes, qui n'avaient pas encore été attelés ensemble et qu'il n'était pas très-facile de mettre à l'union voulue : le brancardier trottant lo tête au vent et allongeant les jambes, les deux autres cabrolant et s'encapuchonnant à qui mieux mieux.

Du reste, la neige était déjà assez dure et assez unie pour que le traîneau pût glisser sans secousse, et Maxime s'étonnait que le temps eût tourné si vite à la grande gelée.

Il avait bien senti le matin qu'il faisait froid ; mais, dans l'intérieur de Paris, le décor n'était pas encore changé, tandis que sur les hauteurs de l'Etoile le paysage avait déjà pris un air de Sibérie qui donnait le frisson et qui inspira au cousin d'Alice ce propos fantaisiste.

—Il gèle à faire éclore des ours blancs. Ce n'était pas très-fort, mais il n'avait pas trouvé mieux.

—Et à rejoindre mes chevaux, qui sont nés dans les steppes glacées de la Russie, répondit la comtesse. En partant, j'ai eu de la peine à les tenir, mais maintenant je les ai dans la main et nous pouvons causer.

Elle y tient, pensa Maxime. Je vais la laisser attaquer.

—Parlez-moi de votre oncle, reprit l'étrangère.

Le neveu ne s'attendait pas à cette entrée en matière et ne sut que répondre.

—Il a une fille, continua madame Yalta.

—Oui, madame, balbutia Maxime stupéfait.

—Une fille qui n'a paru charmante. Je l'ai aperçue un jour, aux Champs-Elysées, donnant le bras à M. Dorgères.

Comment se fait-il qu'elle ne soit pas encore mariée ?

—Mais... je n'en sais rien... D'ailleurs, elle n'a que dix-neuf ans.

—Vous devez être amoureux d'elle.

—Moi ! pas du tout, je vous le jure.

—Alors, je puis vous demander si ce que ma dit cet enfant est vrai.

—Georget ! Que vous a-t-il donc dit ?

—Qu'elle aimait un des commis de votre oncle.

—Comment ! le drôle s'est permis de...

—Vous auriez tort de lui en vouloir. C'est moi qui me suis amusée à le faire bavarder. Hier, je m'ennuyais, et il m'a pris fantaisie de l'envoyer chercher pour lui demander s'il était content de sa situation. Au fond, je cherchais tout simplement à me distraire, et j'ai trouvé ce que je cherchais. Il est très-observateur, ce petit, et, grâce à lui, je connais la maison votre oncle... mieux que vous ne la connaissez, je le parierais, mais Georget m'a dit qu'on vous y voyait rarement.

—Ah ! il vous a dit...

—Cela et beaucoup d'autres chose encore. Il m'a fait de mademoiselle Dorgères une description si enthousiaste que j'ai été prise d'une folle envie de l'inviter à mon prochain bal.

—Ma cousine va fort peu dans le monde, et je crains...

—Que mon invitation ne soit pas acceptée. C'est possible. Alors j'irai voir son père et je le prierai de me la présenter.

Mais ce n'est pas tout. Ce gamin de Paris m'a dépeint la vieille gouvernante, si bien qu'il m'a semblé que je l'ai connue toute ma vie. Il m'a dépeint aussi le caissier... un bon jeune homme... et le secrétaire... un gentilâtre breton que votre oncle a congédié ces jours-ci.

Pourquoi l'a-t-il renvoyé ?

—Mais... je ne sais trop, répondit Maxime, de plus en plus déconcerté. Je crois que c'est M. de Carnoel qui a donné sa démission. Mon oncle voulait l'expédier en Egypte, et comme il ne se souciait pas d'aller si loin, il s'est retiré.

—Carnoel ! répéta la comtesse. Il me semble que ce nom ne m'est pas inconnu. N'y a-t-il pas eu autrefois à l'ambassade française de Pétesbourg, un attaché qui s'appelait ainsi ?

(A continuer.)

Un avantage

Tous nos chapeaux de paille se vendent à meilleur marché que jamais.

CHS DESJARDINS & CIE,
637 et 639 rue Sainte Catherine,
Aux 3 chevreuils, Montreal.

La compagnie du Peuple

Cette compagnie n'emploie pas d'agents, ne paie pas de commission et expédie ses marchandises par express à toute personne responsable qui en fait la demande. De cette façon l'acheteur a tout dans ses propres mains, ayant le privilège d'examiner attentivement ces marchandises et d'en faire l'essai avant de les acheter.—270.

Politique canadienne

—Laisse la place que je la prenne et demandez moi pourquoi M. l'avocat Alfred Rochon, de Hull, veut-il supporter une aussi forte lutte pour être élu dans le comté d'Ottawa ; cet homme qui était si faible et si souffrant d'une bronchite il y a trois ans et que plusieurs médecins habiles auraient condamné et déclaré incurable, et je vous répondrai que c'est parce qu'il s'est guéri et renforcé avec le remede de Leduc pour la coqueluche qui est si miraculeux ; et je me demande pourquoi les autres candidats aux prochaines élections n'en prendraient pas pour se renforcer l'estomac et les nerfs et s'éclaircir la voix et empêcher l'irritation des bronches.

Ils pourraient s'adresser au No 634 rue Saint-Laurent, Montreal. 251 c.

THE COOK'S FRIEND
BAKING POWDER.
OU LA POUDRE A PATISSERIE

A obtenu les premiers prix dans toutes les expositions, à Ottawa en 1879, Toronto en 1880, Montreal en 1880 et 1881 ; Médaillede bronze obtenues à Toronto en 1880, à Montreal en 1881.

Elle est composée d'ingrédients dont on ne peut mettre en doute la salubrité. Depuis nombre d'années, la Cook's Friend possède la première place dans l'estime du public comme un ARTICLE PRODUCTIF DANS TOUT MENAGE ET AUQUEL ON PEUT ACCORDER TOUTE CONFIANCE.

Manufacturée seulement par le propriétaire de la marque de commerce.

W. D. McLAREN,
55 Rue du Collège.

En vente en détail partout. 180

EMULSION
DE SCOTT
A l'Huile Pure de Foie de Morue
— ET AUX —
HYPOPHOSPHATES DE CHAUX ET DE SOUDE

Presque aussi agréable au goût que le lait

La seule préparation d'HUILE DE FOIE DE MORUE qui puisse être prise avec goût et supportée pendant longtemps par les estomacs délicats

Prix comme remède contre la Consomption, les Affections Scrofuleuses, l'Anemie, la Faiblesse générale, Toux et toutes les affections de la Gorge, et tous les Desordres des Enfants, elle produit de merveilleux resultats.

Prescrite et recommandée par les autorités médicales de tous les pays du monde.

Se vend chez tous les Pharmaciens
—6-c-C—

Liniment Blanc de A. A. Wilson & Cie

Remède infaillible guérissant: Rhumatisme, Nevralgie et toutes les affections nerveuses, maux de dos, de côté, maladies de la peau, enflures, entorses, brûlures, écorchures, etc. Il est trouvé encore bon pour la cure des Cancers et Chancres.

N. B.—Ce remède extraordinaire qui a fait 20 ans d'expériences et un succès toujours soutenu, sert non seulement humainement, mais il est garanti infaillible dans son application dans les maladies des animaux, telles que :—Eparvin, Molleté, Entorses, Crevasses, Pleuresies, maladie de la corne, Foulure du pied, etc.

FORMELLE de son efficacité. Nous remboursons l'argent dans tous les cas où ce remède puissant n'a pas eu pour effet de guérir la maladie.

Prix : 25 Cts. et $1.00, suivant la dimension des bouteilles. Conditions spéciales du commerce.

Enregistré suivant acte du Parlement du Canada, le 12 janvier 1885.

A. A. WILSON & Cie,
Propriétaires de la Liniment Parisien
Canadienne limitée,
25 cm 219 rue Saint-Paul, Montreal

BURDOCK BLOOD BITTERS
WILL CURE OR RELIEVE
BILIOUSNESS, DYSPEPSIA, INDIGESTION, JAUNDICE, ERYSIPELAS, SALT RHEUM, HEARTBURN, HEADACHE, DIZZINESS, DROPSY, FLUTTERING OF THE HEART, ACIDITY OF THE STOMACH, DRYNESS OF THE SKIN,
And every species of disease arising from disordered LIVER, KIDNEYS, STOMACH, BOWELS OR BLOOD.
T. MILBURN & CO., Proprietors, TORONTO.

CARTER'S LITTLE LIVER PILLS

Les pilules de Carter Foie
GUERISSENT

Le mal de tête nerveux ou bilieux, et soulagent tous les troubles resultant de l'état bilieux du système, tels que Etourdissements, Nausées, Somnolence, Fatigue après les repas, Douleurs dans le côté, etc. Quoique le plus grand succès ait été de guérir

LE MAL
DE TÊTE

Elles seraient encore inestimables pour ceux qui souffrent de cette maladie ; mais heureusement que leurs bons effets ne s'arrêtent pas là, et ceux qui en feront une fois usage trouveront ces petites pilules si précieuses dans tant de cas, qu'ils ne voudront plus s'en passer 1 mois. Après tout le mal de tête

NERVEUX

ou bilieux est le cauchemar de tant d'existences que c'est dans ce cas surtout que nous vantons nos pilules. Nos pilules guérissent tandis que d'autre n'en font rien.

Les Petites Pilules de Carter pour Foie le sont très petites et très faciles à prendre. Une ou deux sont une dose. Elles sont strictement végétales et n'irritent pas, leur action étant agréable à tous ceux qui en font usage. En fiole de 25 cts, à pour $1. En vente par les pharmaciens partout, ou envoyé par la malle.

CARTER MEDECINE CO
NEW-YORK, E.-U.

CONSUMPTION.
Branch Office, 37 Yonge St., Toronto

A. SIMARD, 1662, RUE NOTRE-DAME.
MAGASIN ET BUREAUX
ATELIER : No 463 RUE MIGNONNE

LE MERCK BOUVERA A MON MAGASIN UN ASSORTIMENT TRES COMPLET DE
MOULURES DE TOUTES SORTES
POUR CADRES, CORNICHES, BOULEAUX A RIDEAUX ET PETITS CADRES POUR PORTRAITS
CADRES REDORES ET MIS A NEUF

Aussi toujours en magasin, un grand choix de Gravures sur Acier, Photo-Gravures, Chromos, etc.

Spécialité de glaces à miroir, unies et biseautées, faites à ordre, de toutes grandeurs et de toutes formes. Photographies et dessins fournis sur demande. 32-a-c

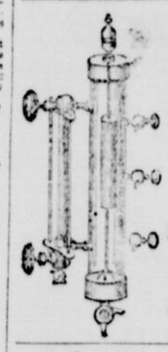

KERR & KEYS
Ingénieurs-Machinistes
—517—
Rue Lagauchetière, Montréal.

Fabricants de l'appareil breveté "Low Water Alarm"
Réparations de Machines faites a bref délai
Spécialité : Presses a imprimer

ON PEUT VOIR FONCTIONNER L'APPAREIL "LOW WATER ALARM" SUR LES PREMISES. 61-a-c

S. S. KIMBALL
MANUFACTURIER DE
L'Extracteur de Souches et de Pierres
"CHAMPION"
COFFRES-FORTS A L'EPREUVE du FEU ET DES VOLEURS
577 RUE CRAIG, MONTREAL

Fabricant de voûtes et portes de voûtes en fer ; pose les Serrures Indicateurs, coffres forts ouverts et réparés par des ouvriers experimentés. 24-a-c-C

FEU ! FEU ! FEU !

ASSUREZ VOS PATISSIS CONTRE LE FEU EN EMPLOYANT LA Peinture d'Alsphalte pour Toiture de Paterson
IMPERMEABLE ET INCOMBUSTIBLE

La meilleure peinture à bon marché que l'on puisse trouver dans le pays à 30 cts le GALLON
Peut être employée sur le fer, le zinc ou les bardeaux, et dure 6 mois.
Aussi, Feutre Goudronne, Feutre Gris, Feutre à Tapis, Goudron de Charbon, Vernis à Bardeaux Ciment pour Toiture, etc., etc.

J. W. PATERSON & CIE, 47 RUE MURRAY, MONTREAL
217 Front Street East, Toronto.

INJECTION CADET
GUÉRISON certaine en 3 Jours sans aucun autre Médicament
PARIS — 7, Boulevard Denain, 7 — PARIS
DEPOTS DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES DU CANADA
à Montréal : LAVIOLETTE & NELSON.

Ses Feuilles de la Foret ont ete la Guerison des Nations
NE LES MEPRISEZ PAS !

NARCISSE DUDEVOIR,
Professeur Herboriste
89 Rue Pantaleon, (Village Saint Jean-Baptiste)

Le seul qui connaisse le secret de préparer ces remédes sauvages !
M. N. Dudevoir n'a ni agent ni aucun représentant voyageant pour lui. 119-a-A-

UNICA
Tisane Indienne No 2.
Pour les maladies et faiblesses des femmes, la chlorose, l'inflammation, les irregularités, la leucorrhée et les ulcérations ou fleurs blanches, ce remede donne de la vigueur aux faibles et aux delicats et en renforcit le système, fortifie la jeune constitution pour les devoirs de la vie.

UNICA
— No 1 —
Pour les maladies de l'estomac, des reins et du foie, jaunisse, lumbago, dyspepsie, indigestion, hydropisie, maigreur, debilité generale, catarrhe, et dans bien des cas la consomption, tel que scrofule aux poumons.

Institut Médical et Chirurgical
DE L'AMERIQUE BRITANNIQUE
— DU —
Dr W. H. GRAHAM
100 rue King Ouest, Toronto, Ont.
60 Place du Collége, Chicago, Ills.

Traite et guérit les maladies et difformités chroniques, Consomption, Catarrhe et toutes maladies de la Gorge, des Poumons et du Cœur, maladies des Yeux et des Oreilles, maladies nerveuses, caractérisées par mal de tête, Vertiges, Insomnie, etc., maladies de l'Estomac et du Foie, caractérisées par Indigestion, Dyspepsie, etc., maladies de la Peau, Boutons, Ulcères, etc., maladies du Sang, des Intestins et leurs conséquences, comme Diarrhée, Constipation, Hémorrhoïdes, Tumeurs, Prolapsus, etc., maladies des Organes Urinaires, maladies des Femmes, telles que menstruation difficile, leucorrhée, ulcères et déplacement de la matrice. On s'occupe d'un manière toute speciale du traitement des maladies secrètes, telles que la stérilité, l'impuissance resultant des abus de la jeunesse.

Consultations gratuites aux heures de bureau mentionnées ci-après :

Heures de Bureau : 9 a. m. a 8 p. m. ; Dimanches, 2 p. m. a 4 p. m.
133-a-C

"MOXIE NERVE FOOD"

Le bonheur de l'avenir, ne contient ni poison, ni stimulant ou alcool. Sa décoction dans le rein fait reconvrer la perte de forces causée par excès de travail du cerveau ou du système nerveux : il donne appétit et procure un bon sommeil et un repos réparateur.

Par son usage, on prévient l'épuisement du cerveau et des nerfs. Il arrête les attaques de nerfs et exempte le besoin de stimulants. Il rend la tête dégagée et vigoureuse, et l'on supporte deux fois le travail ordinaire avec moins de fatigue.

DOSE : Un plein verre à vin quatre fois par jour.

PRIX : 40cts LA BOUTEILLE D'UNE PINTE

"MOXIE NERVE FOOD CO,"
LOWELL, MASS.

En vente chez les marchands d'épiceries en gros suivants: CHAPUT FILS & Cie., W. QUINTAL & Cie et MARCHAND & CIE, et aussi dans toutes les pharmacies, epiceries et restaurants
DOMINION DEPOT, 1780 Rue NOTRE-DAME—Telephone, 1190.

Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario

1886 — Arrangements d'Eté — 1886

Les vapeurs de cette compagnie voyageant entre MONTREAL et QUEBEC feront le service comme suit, commençant Lundi, 26 Avril :

Le vapeur *QUEBEC*, capt. Robert Nelson, les Lundis, Mercredis et Vendredis.

Le vapeur *MONTREAL*, capt. L. H. Roy, les Mardis, Jeudis et Samedis, à 7 heures p. m., de Montreal, faisant connection à Quebec, avec les magnifiques vapeurs de

La ligne du Saguenay

Le *SAINT-LAURENT*, laissant Québec les Mardis et Vendredis ; l'*UNION* les Mercredis et Samedis, et le *MAGNET* les Jeudis, à 7 a. m., arrêtant à Baie Saint Paul, Rivière du Loup, Tadousac, Ha Ha Baie et Chicoutimi, commençant le 14 Août, le *Magnet* laissera Québec les Samedis à 2½ p. m. pour l'Ha Ha Baie et Chicoutimi, arrêtant à Murray Bay, Pt Colemans et Baie Saint-Paul.

Montréal et Toronto

Les vapeurs voyageant entre ces ports quittent tous les jours (les dimanches exceptés) le bassin du canal, à 9 heures avant-midi, et de Lachine à arrivée du train qui quitte la gare Bonaventure à midi, et par le train de 5 heures p. m., pour Côteau Landing, Kingston, Toronto, faisant connection avec les chemins de fer pour l'Ouest et le Nord-Ouest, et les bateaux allant aux Chutes Niagara, Buffalo, etc, passant par

Les Mille Iles

arrêtant tous les jours à Alexandria Bay, Pare des Mille Iles (les dimanches exceptés), Round Island Park et Clayton, en montant et descendant.

Le vapeur *BOHEMIAN*, capt. Baker, partira pour Cornwall et les ports intermédiaires les Mardis et Vendredis à midi, à l'ouverture du canal.

Le vapeur *TROIS-RIVIERES*, capt. Napoléon Colette, partira pour Trois-Rivières les Mardis et Vendredis, à 1.30 heure p. m., commençant le 27 avril.

Le vapeur *CHAMBLY*, capt. Jean Charlebarbe, partira pour Chambly les Mardis et Vendredis, à l'heure p. m., commençant le 27 avril.

Le vapeur *TERREBONNE*, capt. Laforce, partira tous les jours, commençant le 26 avril, dimanche excepté à 3 30 p. m. de Samedi à 2 p. m., pour Verennes, arrêtant à Boucherville, Varennes et Bout-de-l'Ile, et pour Contrecœur les Lundis, Mercredis et Jeudis ; pour Saint-Paul l'Ermite, Lundi, Mardi, Mercredi et Samedi ; pour Lachenaie, Jeudi et Vendredi.

Excursion à bon marché
Commençant le 15 Mai.

Tous les Samedis pour Boucherville, Varennes et Verchères, partant à 2½ p. m., sera de retour à 8 p. m. le même jour.

EXCURSIONS SPECIALES tous les Dimanches, partant à 7 a.m. pour Contrecœur, arrêtant à tous les ports ; de retour à 9 p. m.

Bureaux des lots, où l'on peut retenir des cabines : chez R. A. Dickson, No 1361 rue Saint-Jacques, en face du St. Lawrence Hall ; J. J. McConniff, hôtel Windsor ; Henry El. Difier, hôtel Richmond ; Bob. McEwen, bassin du canal, au bureau des billets, bassin du canal, et au bureau de la compagnie, quai Richelieu, au pied de la Place Jacques-Cartier.

ALEX. MILLOY, Surint. du Trafic. J. B. LAMELLE, Gérant.

Bureau principal : 328 rue Saint-Paul.

Montreal, 1er Juillet 1886.

La Compagnie de Navigation de la Rivière Ottawa

Ligne quotidienne entre Montréal et Ottawa
ET CALEDONIA SPRINGS

Les passagers devront prendre le train de 7 heures a. m. pour Lachine qui se raccorde avec les vapeurs

POUR OTTAWA
ET LES PORTS INTERMEDIAIRES.

La ligne la plus directe et à meilleur marché pour Caledonia Spring. Billets de retour à prix réduits, y compris les cabines.

Excursions de four pour Carillon, $1.25 ; les samedis $1.00. Pour Sainte-Anne par chemin de fer et retour par bateaux, 80 cts.

Pour sauter les rapides, prenez le train de 5 heures p. m. pour Lachine. Prix, 20 cts.

Billets en vente aux bureaux de la Compagnie du Grand Tronc, 104, rue Saint Jacques, et a l'Hotel Windsor.

274 R. W. SHEPHERD, Jr, Gérant.

Ligne Directe et Régulière de Bateaux à Vapeur
ENTRE LE
Canada, Hambourg et Anvers
PAR LA
HANSA STEAMSHIP COMPANY
— ET —
WHITE CROSS LINE
Sous contrat avec le gouvernement fédéral.

Les vapeurs de cette ligne feront le service comme suit :

88. WANDRAHM partira de Anvers le ou vers le 17 Septembre pour Montreal.

88. KEHREWIEDER partira de Hambourg le ou vers le 20 Septembre pour Montreal, et le 1er Octobre de Anvers pour Montreal.

88. BAUMWALL partira de Hamburg le ou vers le 1er Octobre pour Montreal.

88. GRASBROK partira de Montréal le ou vers le 15 Septembre, pour Anvers.

88. WANDRAHM partira de Montréal le ou vers le 8 Octobre pour Hambourg.

Un service régulier entre les ports ci-dessus nommés sera continué pendant toute la saison. Des connaissements seront donnés à Hambourg et à Anvers pour les points a l'Est et a l'Ouest.

Pour avoir de plus amples renseignements quant au tarif pour le transport des voyageurs et des marchandises, s'adresser à

AUGUST BOLTEN, Hambourg,
GRISAR & MAES LY, Anvers,
Agents pour la Cie Hansa,
STEINMANN & LUDWIG, Anvers,
Agents pour la White Cross Line.
MUNDERLOH & Cie,
Montréal,
Agents généraux au Canada.

Compagnie Générale Transatlantique

LIGNE FRANÇAISE
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE

Les magnifiques vapeurs de cette ligne favoriteront le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No 42 de la Rivière du Nord au bout de Morton Street.

La Champagne, Traub.. 11 Septembre, à 4 A.M.
La Normandie, de Kersabiec, 18 Sept., à 8 A.M.
La Gascogne, Santelli, 25 Sept. à 1 heure P. M.
La Bretagne (neuf), de Jousselin, 2 Oct., 8 A.M.

Prix du passage pour le Havre;
Premiere cabine (vin compris)....$150, $100 et $80
Seconde Cabine $60
Entrepont, de New York au Havre. $25
do de New York a Paris $25

Billets aller et retour à prix réduits, valables pendant une année.

Les voyageurs americains qui vont sur le continent européens ou qui en reviennent evitent en prenant ces steamers les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche tout en epargnant beaucoup d'argent d'ennuie et de temps.

Cheques payables à vue pour toute somme au gre de la Banque Transatlantique de Paris.

LOUIS DE BERIAN, Agent,
3 Bowling Green, foot of Broadway
MONGENAIS BOIVIN & CIE, 38 rue Saint-Paul, Agents pour Montreal.

THE ORIGINAL AND ONLY GENUINE CAMPBELL'S QUININE WINE
THE GREAT INVIGORATING TONIC OF THE DAY.

ST. LAWRENCE HALL

Cet établissement est maintenant ouvert et sous la direction de son ancien propriétaire, si avantageusement connu par tout le Canada, les Etats-Unis et l'Empire Britannique. Rien épargne aucune dépense pour remettre tout à neuf, et a introduit de plus dans son hôtel, toutes les améliorations modernes, ce qui ne contribuera pas peu à rehausser davantage la popularité dont jouit déjà cet établissement de première classe.

Toutes les pièces sont chauffées à la vapeur.

H. HOGAN Propriétaire.
H. MONTGOMERY, Gérant.

LIGNE ALLAN

Sous contrat avec les gouvernements du Canada et de Terreneuve pour le transport des malles canadiennes et américaines

1886-ARRANGEMENTS D'ETE-1886

Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer avec machines à double effet dont les noms suivent, construits aux chantiers de la Clyde. Ces vapeurs, avec compartiments étanches, sont incommarables pour la force, la vitesse de la marche et le confort ; ils sont pourvus de tous les agencements modernes et ont tous les traversées les plus rapides.

Vapeurs.	Tonnage.	Commandants.
Numidian	6,100	en construction.
Parisian	5,400	Capt. James Wylie.
Sardinian	4,600	Lt. W. H. Smith, R.N.R
Polynesian	4,100	Capt. J. Ritchie.
Sarmatian	3,926	" Hugh Wylie.
Peruvian	3,400	"
Nova Scotian	3,300	" R. H. Hughes
Caspian	3,200	Lt. R. Barrett, R.N.R.
Hanoverian	4,000	Lt. R. Thomson, R.N.R.
Siberian	4,600	Capt. R. P. Moore.
Carthaginian	4,600	" A. Macnicol
Norwegian	3,921	" J. G. Stephen.
Hibernian	3,440	" John Brown.
Austrian	2,700	" J. Ambury.
Nestorian	2,700	" W. Dalziel.
Prussian	3,000	" Alex MacDougall.
Scandinavian	3,000	" John Park.
Buenos Ayrean	3,000	" James Scott.
Corean	4,000	" J. C. Menzies.
Grecian	3,600	" C.E. Letellier.
Manitoban	3,150	" E. Carruthers.
Canadian	2,600	" John Kerr.
Phenician	2,600	" J. McCillop.
Waldensian	2,600	" D. J. James.
Lucerne	2,300	" W. S. Main.
Newfoundland	1,500	" John Mylius.
Acadian	1,350	F. McGrath.

LA LIGNE LA PLUS COURTE ENTRE L'AMERIQUE ET L'EUROPE, NE PRENANT QUE CINQ JOURS POUR SE RENDRE D'UN CONTINENT A L'AUTRE.

LIGNE DE LIVERPOOL

Les vapeurs du service des malles de Liverpool partant de Liverpool et de Québec tous les Jeudis, faisant escale à Lough Foyle pour recevoir et débarquer les malles et les passagers d'Irlande et d'Ecosse, devront partir comme suit :

DE QUEBEC

*Polynesian	Jeudi, 2 Sept.
*Parisian	Jeudi, 9 Sept.
*Sardinian	Jeudi, 23 Sept.
*Polynesian	Jeudi, 7 Oct.
*Parisian	Jeudi, 14 Oct.

*Ces vapeurs ne pennent ni bêtes-à-cornes ni moutons.

Prix du passage de Québec :

Première classe.... $80.00, $70.00 et $60.00 (selon l'amenagement)
Deuxieme classe $30.00
Entrepont $20.00

Les vapeurs du service spécial de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal, partant de Liverpool et de Québec les Vendredis et faisant escale à Derry pour recevoir les passagers d'Irlande et d'Ecosse, partiront comme suit :

DE QUEBEC

Sarmatian	Vendredi, 17 Sept.
Circassian	Vendredi, 1er Oct.
Sarmatian	Vendredi, 29 Oct.

Ces vapeurs se rendent à Liverpool directement et prennent des passagers de première classe seulement.

Prix du passage de Québec :

Cabine ..... $80, $90 et $70
(selon l'amenagements,
Deuxième classe $30.00
Entrepont $20.00

Les vapeurs qui font le service entre Montréal et Glasgow doivent partir de Montreal pour Glasgow comme suit :

Scandinavian	Vers le 8 Sept.
Corean	Vers le 15 Sept.
Siberian	Vers le 22 Sept.
Buenos Ayrean	Vers le 29 Sept.
Norwegian	Vers le 5 Oct.

Les vapeurs faisant le service des malles entre Liverpool, Queenstown, Saint-Jean, Halifax et Baltimore doivent partir comme suit :

DE HALIFAX

Caspian	Lundi, 13 Sept.
Carthaginian	Lundi, 27 Sept.
Nova Scotian	Lundi, 11 Oct.
Caspian	Lundi, 25 Oct.

Prix du passage de Halifax a Saint-Jean :

Première classe.. $50.00 | Deuxième classe.. $15.00
Entrepont $6.00

Les vapeurs de la ligne de Glasgow, Liverpool, Londonderry, Galway, Queenstown et Boston doivent partir de Boston pour Glasgow comme suit :

DE BOSTON

Hibernian	Vers le 5 Sept.
Prussian	Vers le 12 Sept.
Manitoban	Vers le 25 Sept.
Waldensian or Canadian	Vers le 2 Oct.

Des connaissements directs seront donnés à Liverpool, Glasgow et aux différents ports du continent, pour tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest, via Halifax, Boston, Baltimore, Québec et Montréal, et aux différentes gares de chemin de fer du Canada et des Etats-Unis pour Liverpool et Glasgow, via Baltimore, Boston, Quebec et Montreal.

Pour les taux du fret du passage et tous autres détails, s'adresser à John M. Currie, 21 quai Orleans, Havre ; Alexander Hunter, 4 rue Gluck Paris ; Aug Schmitz & Co, ou Richard Berns, Anvers ; Rupa & Co, Rotterdam ; C